

ADAS

CATALOGUE DES PRESTATIONS



GUIDE ANNUEL
N°03



2023



LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT P.03

NOUVEAUTÉS 2023 P.04

PRÉSENTATION DU SITE INTERNET P.10

PRÉSENTATION DE L'ADAS P.14

NOS PRESTATIONS SOCIALES P.20

SOMMAIRE P.30

PARTENAIRES

■ Prêts, crédits et assurances	p.32
■ Aide juridique et mutuelle labellisée	p.37
■ Billetterie et sorties en famille	p.40
■ Campings et résidences	p.45
■ Croisières et voyages	p.57
■ Clubs et hôtels	p.61
■ Colonies de vacances et séjours linguistiques	p.67
■ Cours particuliers et garde d'enfants	p.69
■ Location de matériel	p.72
■ Réductions auprès d'enseignes	p.73

FAQ P.76

ÉDITO



Philippe TRANCHEPAIN
Président de l'ADAS

En deux années la situation de l'ADAS a bien changé, malheureusement pas seulement l'ADAS, mais la société dans son ensemble, avec les salariés des collectivités territoriales en particulier.

Quelle horrible année 2022 avons-nous connue ! Ce fut le covid, puis la guerre en Ukraine, avec maintenant la raréfaction du gaz, de l'essence et du gasoil, et pour terminer une inflation qui entraîne des hausses du coût de la vie.

Cependant notre rôle, important, c'est de faire en sorte que les membres de l'ADAS soient privilégiés au niveau de leurs loisirs par le biais des diverses activités du catalogue. Nous ne pouvons oublier les aides et les secours exceptionnels qui sont versés aux membres de l'ADAS qui sont dans le besoin ou dans la peine.

Il est vrai que nous ne pouvons pas, ne devons pas nous arrêter sur ce qui s'est passé durant l'année 2022. Il faut voir l'avenir et faire en sorte que l'année 2023 soit plus positive que l'année 2022.

Grâce aux deux collaborateurs salariés, nous essayons de faire évoluer favorablement l'ADAS. Il y a une recherche constante d'amélioration des diverses offres qui sont faites, par le biais de discussions avec les responsables des divers lieux de séjours – campings – hôtels – sports. Cependant

de nouveaux domaines restent à exploiter, l'action sociale se doit de s'enrichir, d'aller vers de nouvelles opportunités.

Pour cela le fonctionnement de l'ADAS devra être en phase avec les temps actuels, la responsabilité individuelle de Nathalie et Julien devra évoluer, mais tout cela naturellement dans le respect des personnes et de leurs activités professionnelles.

Il est vrai que l'ADAS doit énormément à nos deux collaborateurs – Julien et Nathalie – en termes de disponibilité, d'amabilité. Je leur souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne année 2023, tout comme à l'ensemble des correspondants, des membres de l'ADAS et de leurs familles.

Nous tenons à vous remercier de la confiance dont vous nous honorez dans ce contexte sanitaire compliqué et c'est avec une grande fierté que nous vous présentons quelques nouveautés de l'ADAS pour 2023.

Bimpli

La carte rentrée scolaire BIMPLI

Pour 2023, l'ADAS a décidé de remplacer les chèques CADHOC rentrée scolaire par une carte rentrée scolaire, avec un nouveau partenaire BIMPLI. Vous aurez alors la possibilité d'utiliser votre carte en magasin, mais aussi sur internet afin de vous donner un plus grand choix d'enseignes.

✓ Vêtement

La carte rentrée scolaire peut être utilisée pour acheter des vêtements. Il s'agit de la catégorie principale de cet événement.

✓ Fournitures scolaires

La carte rentrée scolaire est souvent utilisée pour l'achat de fournitures scolaires : cartables, stylos, crayons de couleur, cahiers, livres scolaires... La liste est souvent longue ! Les enseignes disponibles sont ainsi nombreuses et comprennent les supermarchés comme Carrefour ou Intermarché. Seulement certains rayons sont éligibles car l'achat doit être lié à l'événement.

✓ Librairies

L'achat de livres est souvent important lors de cet événement. Toutes les librairies sont donc éligibles aux chèques cadeaux rentrée scolaire. Il peut s'agir des librairies en ligne ou des magasins physiques.

✓ Ameublement

L'ameublement de la chambre de l'enfant est souvent un sujet lors de la rentrée scolaire. C'est pourquoi il est possible d'utiliser sa carte cadeau sur des enseignes comme Ikea par exemple.

✓ Informatique

La rentrée scolaire nécessite souvent l'achat de matériel informatique pour s'assurer de suivre la formation. Il peut s'agir d'ordinateurs, câbles, clés USB... Avoir le bon matériel est primordial pour bien démarrer l'année scolaire. Des enseignes comme Fnac et Darty sont les plus connues pour ces catégories.



Le CESU Bimpli remplace le CESU Edenred

Les membres du Conseil d'Administration de l'ADAS ont décidé de travailler avec Bimpli pour les CESU. **Qu'est-ce que le CESU Bimpli ?**

L'utilisation des CESU

26 activités regroupées dans 3 catégories de service à la personne :

Les services aux personnes dépendantes

Les services de la vie quotidienne

Les services à la famille

✓ Les services à la famille*

- Garde d'enfant à domicile : nourrice, baby-sitter...
- Garde d'enfant hors domicile : crèche, halte-garderie, assistant maternel agréé, garderie périscolaire, jardin d'enfants...
- Accompagnement des enfants dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (hors transports scolaires)
- Soutien scolaire à domicile
- Assistance administrative et informatique

✓ Les services de la vie quotidienne*

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Jardinage, bricolage
- Collecte et livraison de linge repassé
- Préparation et livraison de repas et commissions
- Livraison de courses et repas à domicile
- Maintenance, entretien et vigilance temporaire de résidence (à domicile)

✓ Les services aux personnes dépendantes*

- Aide aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées
- Garde-malades
- Soins esthétiques
- Aide à la mobilité et au transport, et accompagnement en dehors du domicile (promenades, actes de la vie courante)
- Conduite du véhicule personnel
- Soins et promenades d'animaux de compagnie
- Télé-assistance et visio-assistance...

✓ Les avantages restent identiques

- 1^{ère} tranche d'imposition : valeur faciale 12,50 € payé 10,00 €
- 2^{ème} tranche d'imposition : valeur faciale 12,50 € payé 10,60 €
- 3^{ème} tranche d'imposition et au-delà : valeur faciale 12,50 € payé 11,25 €

Le nombre de tickets est toujours limité à 100 par année.

*Liste susceptible d'évolutions. Se reporter à la réglementation applicable.

Cadolib

La carte Ckdo culture devient CADOLIB

CADOLIB Culture est une carte 100% dématérialisée qui vous permet de dépenser vos dotations chez les plus grandes enseignes culturelles comme LA FNAC, CULTURA, NATURE & DÉCOUVERTES, AMAZON CULTURE, DEEZER, NETFLIX etc.

Elle peut aussi vous permettre d'accéder à des offres de billetterie (cinémas,

spectacles, parcs d'attraction, sorties culturelles), des abonnements à des magazines, ou de recevoir un chèque culture à votre domicile.

Grâce à l'ADAS, la CADOLIB d'une valeur de 65 € vous revient seulement à 48,75 € (dans la limite de deux cartes par an par agent).



Un nouveau partenariat 2023 avec Vacances Bleues

Vacances Bleues, ce sont des lieux uniques pour des vacances de charme.

Chez Vacances Bleues, vous ne passez pas des vacances... Vous les vivez. En France ou à l'étranger, en bord de mer, en montagne, à la campagne, sur l'eau vous partagerez des expériences authentiques dans des hôtels, clubs ou résidences, dotés d'une âme et nichés dans des sites d'exception dont la principale vocation consiste à laisser parler votre personnalité et réveiller les liens qui vous unissent aux autres et à votre environnement.

En tant qu'adhérent ADAS, vous bénéficiez de :

- ✓ 10% de réduction sur les établissements Vacances Bleues

- ✓ 5% sur les destinations étrangères
- ✓ Frais de dossiers offerts (30€)

Ces avantages sont cumulables avec les Early Bookings et autres promotions catalogues.

POUR EN BÉNÉFICIER :

Contactez le 04 91 00 96 82 ou rendez-vous sur le site www.vacancesbleues.fr en précisant le code avantage.

NB : ce partenariat vous donne droit à la prestation participation partenaire de 5%



Un nouveau partenariat avec Camping Paradis

Les vacances Camping Paradis, c'est le réseau de campings inspiré de la série télévisée à succès.

En 2022, avec plus de 75 campings dans 10 régions en France et en Espagne, ce sont plus de 700 000 vacanciers qui ont séjourné dans un Camping Paradis pour vivre une expérience originale de vacances en plein air. Tous les Campings Paradis proposent une expérience de vacances inspirée de la série télévisée. Scénographie aux couleurs de la série pour se plonger dans l'univers de Camping Paradis, activités et animations en journée et en soirée tout au long de l'année pour se mettre dans l'ambiance, fiesta boom boom... Voilà ce qui vous attend pour vos prochaines vacances en camping.

En tant qu'adhérent ADAS, vous bénéficiez de :

✓ 10% de remise minimum à l'année

Et les remises sont cumulables avec l'ensemble des promotions en cours (jusqu'à 40% de remise par rapport au prix grand public en fonction des promotions)

POUR EN BÉNÉFICIER :

Contactez le 02 52 562 626 (numéro non surtaxé) ou rendez-vous sur le site www.campings-paradis.com en précisant le code avantage

NB : ce partenariat vous donne droit à la prestation participation partenaire de 5%



CEETIZ : la 1^{ère} agence de voyage en ligne française spécialisée dans la vente de 5000 activités touristiques sur 300 destinations et ce, dans le monde entier.

Avantages ADAS :

Bénéficiez de -8% sur l'intégralité de notre catalogue. Profitez d'un service client 100% français. Paiement en ANCV et carte bancaire. Conditions d'annulation flexibles.

TICK'N BOX

by *Wonderbox*⁺

Deux nouvelles offres par Wonderbox

À la recherche d'une idée cadeau insolite ? Avec Tick'nBox, vous pouvez faire plaisir à vos proches quelles que soient leurs passions. Les coffrets cadeaux Tick'nBox vous ouvrent les portes des plus grands parcs à thème de France et d'Europe, des plus beaux stades et événements sportifs ainsi que des lieux de spectacles incontournables.

16% de remise sur les plus grands parcs comme, par exemple, Le Puy du Fou, Disneyland, Le Parc Astérix, Le Zoo de Beauval... Mais aussi les rencontres de rugby, de foot, etc.

Validité 2 ans, livraison offerte, coffret prolongeable gratuitement, entreprise française.

CULTUR'IN THE CITY

N°1 DES COFFRETS CULTURE

by *Wonderbox*⁺

Des coffrets qui font profiter du meilleur de la culture avec un large choix d'événements. Le tout à un prix accessible !



Offres uniques de nos partenaires



L'ADAS vous propose avec son partenaire CAPFUN PLUS DE 100 DESTINATIONS EN FRANCE, EN ESPAGNE ET EN BELGIQUE, en basse saison (hors juillet/août), des MOBILE-HOMES EN TOP TV/PRESTA pour plus de confort à partir de 190€ la semaine.

Pour effectuer votre réservation auprès de nos services, rien de plus simple ! Faites-nous parvenir le bon de commande disponible sur notre site internet (demande d'aide papier : Capfun). Nous effectuerons la réservation pour vous et nous vous enverrons par mail un bon d'échange à présenter le jour de votre séjour.



L'ADAS vous propose avec son partenaire GOELIA, des offres de vacances sur juillet et août 2023 avec des réductions allant jusqu'à 40% ! Il vous faudra réserver avant fin avril. L'offre est sous réserve des stocks disponibles.

Pour effectuer votre réservation auprès de nos services, rien de plus simple ! Faites-nous parvenir le bon de commande disponible sur notre site internet (demande d'aide papier : Goélia). Nous effectuerons la réservation pour vous et nous vous enverrons par mail un bon d'échange à présenter le jour de votre séjour.

Présentation du site internet

Vos demandes en ligne

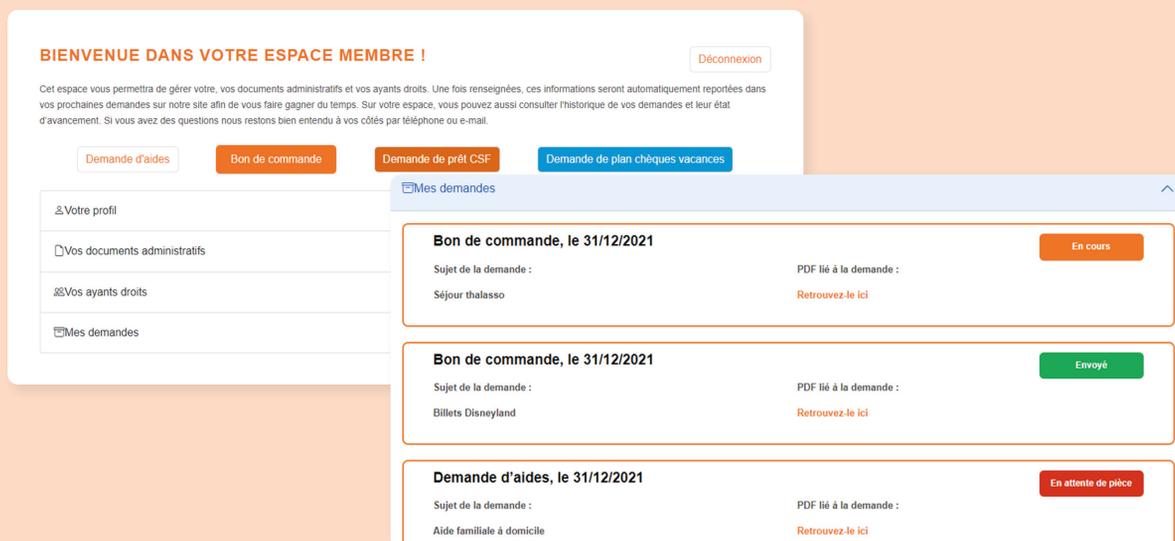
Pour effectuer une demande en ligne, vous devez obligatoirement accéder à votre Espace Membre avec votre adresse électronique et votre mot de passe.



1. Rendez-vous sur le site internet www.a-d-a-s.fr
2. Munissez vous de votre adresse électronique et de votre mot de passe
3. Cliquez sur « Espace membre »

L'espace membre de l'ADAS a été pensé comme un outil de proximité et de liaison avec vous. En effet une fois que vous aurez renseigné vos informations, l'espace membre vous permettra :

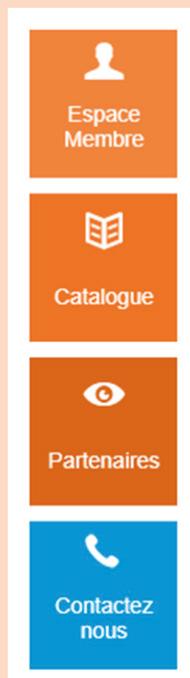
- ✓ De gagner du temps, de sauvegarder vos documents personnels (RIB, relevé d'imposition N-2).
- ✓ De suivre vos demandes et de gagner en simplicité



Le cheminement lorsque je dépose ma demande est toujours le même :



Une fois connecté à votre espace membre, vous aurez également accès aux offres de l'ADAS et aux codes partenaires pour en bénéficier, en cliquant sur la page « Partenaires ».



Attention

Pour ceux d'entre vous qui restent attachés au papier, sachez que vous trouverez également tous les imprimés sur notre site internet. Une fois votre demande papier constituée et validée par le correspondant de votre collectivité, le dossier peut être envoyé par mail ou par courrier. Il sera traité par notre équipe en lien direct avec votre référent.

Les codes partenaires seront disponibles auprès de votre correspondant ou en contactant nos services via la page d'accueil de notre site internet ou via l'outil de chat en ligne qui permet d'échanger en direct avec l'ADAS. La liste de nos partenaires est également accessible sur notre site et vous pouvez faire des recherches en triant par catégorie.

Présentation du site internet

Identification

Pour pouvoir vous identifier sur le site de l'ADAS, cliquez sur « Espace membre » et renseignez votre email et votre mot de passe personnel. Si vous n'avez pas reçu de mail de la part de l'ADAS vous invitant à vous connecter, rapprochez vous de nos services.

Adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

[Se connecter](#) [Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Enfin en cas de perte de votre mot de passe, cliquez sur « Mot de passe oublié ».

Nom d'utilisateur ou email *

[Réinitialiser mon mot de passe](#)

Espace membre

Une fois sur votre espace membre, vous pourrez faire vos demandes de prestations, commandes de billetterie, demande de prêt et demande de plan épargne chèque vacances en toute autonomie.

Commencez par renseigner votre profil et téléchargez vos documents (RIB et avis d'imposition). Lorsque vous ferez une demande ou une commande, le formulaire sera pré rempli.

BIENVENUE DANS VOTRE ESPACE MEMBRE !

Déconnexion

Cet espace vous permettra de gérer votre, vos documents administratifs et vos ayants droits. Une fois renseignées, ces informations seront automatiquement reportées dans vos prochaines demandes sur notre site afin de vous faire gagner du temps. Sur votre espace, vous pouvez aussi consulter l'historique de vos demandes et leur état d'avancement. Si vous avez des questions nous restons bien entendu à vos côtés par téléphone ou e-mail.

[Demande d'aides](#) [Bon de commande](#) [Demande de prêt CSF](#) [Demande de plan chèques vacances](#)

- 👤 Votre profil
- 📁 Vos documents administratifs
- 👤 Vos ayants droits
- 📁 Mes demandes

Demandes

En cliquant sur « Mes demandes », vous pourrez en suivre le traitement : enregistré, billetterie envoyée, ou encore pièces manquantes. En cas de pièces manquantes, nous vous informons par l'intermédiaire d'un email.

- 👤 Votre profil
- 📁 Vos documents administratifs
- 👤 Vos ayants droits
- 📁 Mes demandes**

Bon de commande, le 31/12/2021 En cours

Sujet de la demande : Séjour thalasso PDF lié à la demande : [Retrouvez-le ici](#)

Bon de commande, le 31/12/2021 Envoyé

Sujet de la demande : Billets Disneyland PDF lié à la demande : [Retrouvez-le ici](#)

Demande d'aides, le 31/12/2021 En attente de pièce

Sujet de la demande : Aide familiale à domicile PDF lié à la demande : [Retrouvez-le ici](#)

Commentaire de votre agent ADAS :
Merci de nous communiquer votre avis d'imposition 2021

Le Conseil d'administration

Le Bureau de l'ADAS



**Philippe
TRANCHEPAIN**

Président



**Isabelle
PAILLOUX**

Secrétaire



**Sabrina
PLANQUAIS**

Trésorière



**William
DELARUE**

Vice-Président



**Pascal
SAGOT**

Secrétaire-Adjoint



**Valérie
LEFEBVRE**

Trésorière-Adjointe

Le Conseil d'administration

Collège des élus

William DELARUE
Annie DUPRÉ
Emmanuel FAVEY
Didier GASTON
Sophie LE DOUSSAL
Béatrice LEFRANCOIS
Marie-Pascale LEROY
Sébastien MASCOT
Yannick MOUCHE
Myriam MULOT
Pascal SAGOT
Philippe TRANCHEPAIN
Nicole TUA

Collège du personnel

Sandra ABRIKH
Isabelle BILLY
Valérie BRIZARD
Adélaïde DEGARDEZ
Nathalie DELACOUR
Elodie GRANDPIERRE
Jesy LEDUEY
Maryvonne LEFEBVRE
Valérie LEFEBVRE
Isabelle HENRY
Sylviane LEVESQUE
Isabelle PAILLOUX
Sabrina PLANQUAIS
Magda QUIBEL
Karine SAVALLE
Séverine THIEULIN



L'Association Départementale d'Action Sociale : **quel est notre rôle ?**

L'Association Départementale d'Action Sociale est une association à but non lucratif. Elle a pour rôle principal de :

- ✓ Répondre à l'obligation légale des collectivités et établissements publics quant à la gestion de l'action sociale.
- ✓ Permettre aux agents de la Fonction Publique Territoriale d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles dans divers domaines tels que, les loisirs, l'accès à la culture, ou encore de faire face à des situations difficiles.

Notre sens de l'écoute avec les agents et les correspondants des collectivités nous permet de mettre en œuvre des nouveautés chaque année afin de mieux satisfaire les attentes de chacun.

Nous nous engageons sur une réelle **proximité**, en privilégiant le contact avec les agents et les correspondants.

L'association



Qui peut adhérer à l'ADAS ?

- ✓ Les communes
- ✓ Les départements
- ✓ Les régions
- ✓ Leurs établissements publics (établissements publics de coopération intercommunale EPCI, centres communaux d'action sociale CCAS, caisses des écoles, centres départementaux de gestion CDG, centres de formation, offices publics de l'habitat OPH, offices publics d'aménagement et de construction OPAC, caisses de crédit municipal, services départementaux d'incendie et de secours SDIS, établissements publics fonciers EPF, etc.)
- ✓ Les associations et comités gérant sur le plan local, départemental ou régional des œuvres sociales pour le compte de ces collectivités et établissements publics
- ✓ Les retraités, à titre individuel, lorsque leur collectivité d'origine adhérente, ne cotise pas en leur faveur

La délibération doit indiquer que le Maire ou le Président de la Collectivité est autorisé à signer la convention à intervenir avec l'ADAS. L'organisme adhérent désigne un correspondant local, interlocuteur privilégié des bénéficiaires, chargé de la pré-instruction des dossiers et de la promotion de l'action sociale au plan local.

Qui sont les bénéficiaires ?

- ✓ Les titulaires et les stagiaires à temps complet et à temps non complet
- ✓ Les non titulaires permanents à temps complet et à temps non complet
- ✓ Les apprentis
- ✓ Les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), Contrat Unique d'Insertion (CUI) à partir de la date du 1er renouvellement de leur contrat de 6 mois
- ✓ Les retraités

Les tranches d'imposition

Afin de favoriser les foyers aux revenus les plus modestes, certaines prestations sont soumises à conditions de ressources et varient en fonction de votre tranche d'imposition. Pour connaître votre tranche d'imposition, vous devez vous reporter à la ligne 14 « impôt sur les revenus soumis au barème » de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021.

Vous relevez de :

- ✓ La 1^{ère} tranche, si votre imposition est comprise entre 0 et 1200 €
- ✓ La 2^{ème} tranche, si votre imposition est comprise entre 1201 et 2100 €
- ✓ La 3^{ème} tranche, si votre imposition est comprise entre 2101 et 3000 €
- ✓ La 4^{ème} tranche, si votre imposition est comprise entre 3001 € et au-delà

Pour parler d'argent :

La cotisation de l'année 2023 pour les collectivités et établissements publics est fixé à 0.70 % de la masse salariale nette inscrite aux articles 6411 et ses subdivisions, ainsi que les salaires nets des agents adhérents à l'ADAS portés aux articles 6413 et 6416 de l'année 2021 avec un minimum de 100 € par agent et par an. Pour les retraités, la cotisation est fixée à 70 € par agent et par an.

Historique



L'ADAS s'adapte à vos besoins et fait évoluer ses offres à travers le temps afin de mettre à disposition des solutions et des prestations pour tous les budgets.

2019

Des évolutions au travers des actions suivantes :

- ✓ Ouverture de la dernière tranche d'imposition de 3001 € à au-delà
- ✓ Création d'une prestation enfant handicapé entre 50% et 79%
- ✓ Versement d'un chèque Cadhoc pour la rentrée scolaire
- ✓ Augmentation de 300 € de la prestation secours décès

- ✓ Mise en place d'une billetterie C'kdo Culture
- ✓ Mise en place d'une billetterie chèque sport et bien-être
- ✓ Mise en place d'un crédit voiture de 5000 €

De nouveaux partenaires :

- ✓ Mister-Camp.com
- ✓ Gd Vacances
- ✓ Maeva
- ✓ Odalys
- ✓ Siblu

2020

- ✓ Gardes Jeunes enfants désormais **jusqu'aux 3 ans de l'enfant dans l'année civile**
- ✓ Séjours vacances, séjours linguistiques et Prestation Culture désormais **jusqu'aux 19 ans de l'enfant dans l'année civile (25 ans s'il est en situation de handicap)**
- ✓ Classe d'environnement : cette aide, réservée aux enfants jusqu'en 3^{ème} est désormais versée également pour les lycéens et elle est augmentée de 3 € sur chaque tranche d'imposition par rapport à 2019.
- ✓ Séjours linguistiques : **augmentation de 3 € sur chaque tranche d'imposition** par rapport à 2019
- ✓ Séjours vacances : **augmentation de 3 € sur chaque tranche d'imposition** par rapport à 2019

- ✓ Stage BAFA : **augmentation de 3 € sur chaque tranche d'imposition** par rapport à 2019
- ✓ Possibilité de faire ses demandes en ligne sur le site internet de l'ADAS et outil de tchat en ligne

De nouveaux partenaires :

- ✓ Rouen Métropole Basket
- ✓ Campéole
- ✓ Mondiapic
- ✓ Reflexe voyages
- ✓ Promovacances
- ✓ Capvacances
- ✓ Villages Clubs du Soleil
- ✓ Prévithal thalaso spa marin
- ✓ Tsoutsours
- ✓ 1CE

2021

Augmentation de la bonification pour les plans épargne chèques vacances :

- ✓ La tranche 1 voit son épargne bonifiée de 130 €
- ✓ La tranche 2 voit son épargne bonifiée de 100 €
- ✓ La tranche 3 et au-delà voit son épargne bonifiée de 80 €
- + L'ADAS propose aux agents de prélever : 64 € sur 5 mois, 40 € sur 8 mois ou 32 € sur 10 mois

Augmentation de la prestation « garde jeunes enfants » :

- ✓ 140 € pour la tranche 1
- ✓ 130 € pour la tranche 2

- ✓ 120 € pour la tranche 3
- ✓ 110 € pour la tranche 4

Augmentation de la prestation « Séjours vacances retraités » :

- ✓ 100 € pour la tranche 1
- ✓ 80 € pour la tranche 2
- ✓ 60 € pour la tranche 3
- ✓ 40 € pour la tranche 4

De nouveaux partenaires :

- ✓ EMILE'S
- ✓ Bourse des vols
- ✓ Mon offre auto CE
- ✓ Vacancéole
- ✓ Yelloh village
- ✓ Animation anniversaire France

2022

Augmentation de la prestation « Enfant handicapé » :

L'ADAS a décidé d'augmenter la prestation enfant handicapé d'au moins 80% de 200 € et la prestation enfant handicapé entre 50% et 79% de 100 €.

- ✓ Enfant handicapé d'au moins 80% : 650 €
- ✓ Enfant handicapé entre 50% et 79% : 250 €

De nouveaux partenaires :

- ✓ Com1shop
- ✓ Sandaya
- ✓ Anacours Soutien Scolaire
- ✓ Anacours Musique
- ✓ Palmier Ocean By Homair
- ✓ Worldia
- ✓ Olydéa
- ✓ Huttopia
- ✓ Axa offre mutuelle

Sans augmenter la cotisation depuis maintenant 10 ANS.

J'ai des enfants : à quoi ai-je le droit ?

Vous avez des enfants fiscalement à charge ?
Vous pouvez éventuellement prétendre à :



Prestations

- ✓ Naissance, adoption
- ✓ Enfant handicapé entre 50% et 79%
- ✓ Enfant handicapé d'au moins 80%
- ✓ Garde de jeunes enfants
- ✓ Centre de loisirs
- ✓ Classe de découverte ou d'environnement
- ✓ Séjours linguistiques
- ✓ Aides aux études (collège, secondaire, supérieur, alternance)
- ✓ Stage BAFA
- ✓ Séjours vacances
- ✓ Culture
- ✓ Toutes les autres prestations : médailles du travail, retraite, secours décès, secours exceptionnel, mariage, PACS, tierce personne, noces d'or et diamant, aide à domicile, aide-ménagère...

Partenaires

- ✓ Partenaires vacances, croisières, clubs, campings, hôtels, gîtes...
- ✓ Partenaires billetteries, spectacles, concerts, parcs à thème, zoos, musées...
- ✓ Partenaires prêts et crédits
- ✓ Partenaires d'assistance juridique
- ✓ Partenaires permettant des réductions auprès d'enseignes

Billetterie

- ✓ Coupons sport
- ✓ Tickets CESU*
- ✓ Tickets cinéma et bowling
- ✓ Chèques lire, culture et Cadolib*
- ✓ Chèques vacances
- ✓ Chèques sport et loisirs

*Nouveautés mises en place en 2023



Je n'ai pas d'enfant : à quoi ai-je le droit ?

Vous n'avez pas d'enfant fiscalement à charge ?
Vous pouvez éventuellement prétendre à :

Prestations

- ✓ Reconnaissance de la vie professionnelle : médailles du travail, retraite
- ✓ Secours et assistance : secours décès, secours exceptionnel, tierce personne
- ✓ Grands événements de la vie : mariage, PACS, noces d'or et diamant
- ✓ Séjours vacances sans enfants à charge
- ✓ Séjours vacances pour retraités
- ✓ Aide familiale et aide-ménagère

Partenaires

- ✓ Partenaires vacances, croisières, clubs, campings, hôtels, gîtes...
- ✓ Partenaires billetteries, spectacles, concerts, parcs à thème, zoos, musées...
- ✓ Partenaires prêts et crédits
- ✓ Partenaires d'assistance juridique
- ✓ Partenaires permettant des réductions auprès d'enseignes

Billetterie

- ✓ Coupons sport
- ✓ Tickets CESU*
- ✓ Tickets cinéma et bowling
- ✓ Chèques lire, culture et Cadolib*
- ✓ Chèques vacances
- ✓ Chèques sport et loisirs

*Nouveautés mises en place en 2023

Reconnaissance de la vie professionnelle

De 150 € à 250 €*

Médaille d'honneur régionale, départementale ou communale

À l'occasion de l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et/ou communale, l'ADAS vous verse une allocation de **150 €** pour l'échelon argent, **190 €** pour l'échelon vermeil et **250 €** pour l'échelon or.

170 € et plus*

Retraite

Au moment de votre départ à la retraite, si vous comptabilisez au moins 5 ans de service dans la Fonction Publique Territoriale, l'ADAS vous verse une aide proportionnelle à la durée de vos services, calculée de la manière suivante : allocation fixe de **170 € + 10 € par année supplémentaire**. Cette aide est servie à la date effective du départ à la retraite. L'agent retraité est considéré adhérent jusqu'au 31 décembre de l'année de son départ à la retraite.

Secours et assistance

Jusqu'à 1500 €*

Secours décès (déclarable aux impôts)

Lors du décès de l'agent, du conjoint, du concubin salarié ou non salarié, ou d'un enfant fiscalement à charge, l'A.D.A.S. peut vous verser la prestation « secours décès » sous forme de chèque à l'ordre de l'organisme de pompes funèbres. Cette prestation sera versée sur présentation d'un dossier motivé, afin de déterminer le montant du « secours décès » après la décision du Conseil d'Administration de l'ADAS. Le montant est versé **dans la limite de 1500 €**.

Jusqu'à 750 €*

Secours exceptionnel (déclarable aux impôts)

Lorsque les aléas de la vie engendrent des difficultés financières importantes et imprévisibles, l'ADAS peut vous allouer un secours exceptionnel sur présentation d'un dossier motivé et circonstancié visé par l'autorité administrative. Ce secours est attribué sur décision d'une commission **et peut atteindre 750 €**.

Secours et assistance

650 €*

Enfant handicapé d'au moins 80% (soumis à impôts)*

Si votre enfant est titulaire de la carte d'invalidité d'au moins **80% et fiscalement à charge**, l'ADAS vous verse une allocation annuelle de **650 €**.

250 €*

Enfant handicapé entre 50% et 79% (soumis à impôts)*

Si votre enfant est titulaire de la carte d'invalidité entre **50% et 79% et fiscalement à charge**, l'ADAS vous verse une allocation annuelle de **250 €**.

215 €*

Tierce personne (déclarable mais non-soumis à impôts)*

Vous, votre conjoint ou votre enfant nécessitez l'intervention d'une tierce personne, l'ADAS vous verse une allocation annuelle de **215 €**.

Aide familiale à domicile*

Déclarable mais non soumis à impôts

Vous avez à votre charge une personne handicapée à **80% au moins vivant à votre foyer**, ou un ascendant à charge dont l'état nécessite l'assistance d'une aide familiale ou, vous, votre conjoint ou un enfant de moins de 16 ans avez à faire face à une situation médicale suffisamment grave, l'ADAS vous verse une aide horaire de :

- **2,30 €/heure** pour la tranche 1
- **1,90 €/heure** pour les tranches 2 et 3
- **1,50 €/heure** pour la tranche 4

L'aide familiale doit relever d'un organisme agréé.

Pour l'ensemble des aides, le délai de forclusion est de 3 mois pour établir la demande d'aide, à compter du premier mois suivant l'événement générateur de l'aide.

*Ces aides sont exonérées de cotisations et contributions sociales, dans la limite des frais réellement engagés par le salarié, et à hauteur de 1830 € par bénéficiaire et par année civile.

Grands événements de la vie

230 €*

Mariage / PACS (soumis à impôts)

À l'occasion de votre mariage ou de votre PACS, l'ADAS vous verse **une allocation de 230 €**.

La demande d'aide doit être formulée dans les 3 mois qui suivent le jour de la cérémonie. Le versement de la prestation PACS n'est pas cumulable avec le versement de la prestation mariage avec le même conjoint.

De 155 € à 230 €*

Noces de mariage (soumis à impôts)

Pour votre anniversaire de mariage, l'ADAS vous verse **une allocation de 155 € pour vos noces d'or et de 230 € pour vos noces de diamant**.

200 €*

Naissance ou adoption (soumis à impôts)

Pour une naissance, une adoption plénière ou simple d'un enfant jusqu'à son 18^{ème} anniversaire, l'ADAS vous verse **une allocation forfaitaire nette de charges sociales de 200 €**. En cas de naissance multiple, l'allocation est de 200 € par enfant.



Aides aux études des enfants fiscalement à charge (non déclarable aux impôts)

Le redoublement est accepté une fois pendant le cycle du 1^{er} degré du secondaire (de la 6^{ème} à la 3^{ème})

Études du 1^{er} degré du secondaire*

Votre enfant à charge poursuit ses études du 1^{er} degré du secondaire (de la 6^{ème} à la 3^{ème}). L'ADAS vous verse **une carte** d'une valeur de :

- 35 € pour la tranche 1
- 30 € pour la tranche 2
- 25 € pour la tranche 3
- 20 € pour la tranche 4

Études secondaires*

Votre enfant à charge poursuit ses études secondaires, de la seconde à la terminale, étendues à la préparation du CAP et BEP. L'ADAS vous verse **une carte** d'une valeur de :

- 60 € pour la tranche 1
- 45 € pour la tranche 2
- 30 € pour la tranche 3
- 25 € pour la tranche 4

Études supérieures*

Votre enfant à charge poursuit ses études supérieures non rémunérées après le baccalauréat et jusqu'à ses 26 ans au maximum. L'ADAS vous verse **une carte** d'une valeur de :

- 155 € pour la tranche 1
- 125 € pour la tranche 2
- 95 € pour la tranche 3
- 80 € pour la tranche 4

Apprentissage ou contrat en alternance*

Lorsque votre enfant est en apprentissage ou bénéficie d'un contrat d'alternance, l'ADAS vous verse **une carte** d'une valeur de **90 € pour la première année** et de **45 € pour les deux années suivantes**, sous réserve que la rémunération soit inférieure à 55% du SMIC.

*Pour l'ensemble des aides, le délai de forclusion est de 3 mois pour établir la demande d'aide, à compter du premier mois suivant l'événement générateur de l'aide.

Vacances, gardes et loisirs

Garde jeunes enfants*

Déclarable mais non soumis à impôts

Vous faites garder votre enfant jusqu'à ses 3 ans dans l'année civile en crèche collective, mini-crèche, crèche parentale, jardin d'enfants, halte-garderie ou par une assistante maternelle agréée. L'ADAS vous verse une allocation forfaitaire annuelle pour 100 jours cumulés minimum de garde de :

- 140 € pour la tranche 1
- 130 € pour la tranche 2
- 120 € pour la tranche 3
- 110 € pour la tranche 4

Centre de loisirs*

Déclarable mais non soumis à impôts

L'ADAS vous verse une aide journalière pour votre enfant à charge participant à un séjour dans un centre de loisirs. Le séjour doit être au minimum de 5 jours consécutifs ou non et le versement est limité au maximum à 45 jours par année civile, dans la limite des frais engagés, 10 % devant rester à la charge du bénéficiaire :

- 2,50 €/jour pour la tranche 1
- 1,70 €/jour pour la tranche 2
- 1,10 €/jour pour la tranche 3
- 0,60 €/jour pour la tranche 4



Séjours linguistiques***Non déclarable aux impôts**

L'ADAS vous verse **une aide forfaitaire annuelle** à l'occasion de séjours linguistiques organisés dans le cadre scolaire pour votre enfant à charge jusqu'aux 19 ans de l'enfant dans l'année civile (25 ans s'il est en situation de handicap) d'un montant de :

- 78 € pour la tranche 1
- 63 € pour la tranche 2
- 48 € pour la tranche 3
- 33 € pour la tranche 4

Séjour de 3 jours minimum. Dans la limite des frais engagés, 10 % devant rester à la charge du bénéficiaire.

Stage BAFA***Non déclarable aux impôts**

Votre enfant décide de préparer son BAFA, l'ADAS vous verse **une aide forfaitaire unique** pour la session de formation générale et ensuite pour la session approfondissement d'un montant de :

- 100 € pour la tranche 1
- 80 € pour la tranche 2
- 65 € pour la tranche 3
- 50 € pour la tranche 4

Classe de découverte ou d'environnement***Non déclarable aux impôts**

L'ADAS vous verse **une aide forfaitaire annuelle** à l'occasion de séjours en classe d'environnement ou de découverte (mer, montagne, campagne,...) pour votre enfant à charge. Cette aide sera consentie pour tout séjour d'une durée minimum de 4 jours, pendant la période scolaire, réservée aux enfants des classes maternelles,

élémentaires, de collège et de lycée dans la limite des frais engagés, 10 % devant rester à la charge du bénéficiaire par année civile :

- 78 € pour la tranche 1
- 63 € pour la tranche 2
- 48 € pour la tranche 3
- 33 € pour la tranche 4

*Pour l'ensemble des aides, le délai de forclusion est de 3 mois pour établir la demande d'aide, à compter du premier mois suivant l'événement générateur de l'aide.

Vacances, gardes et loisirs

Prestation « culture »*

Non déclarable aux impôts

L'ADAS verse une prestation « culture » de 45 € pour tout enfant d'adhérent, jusqu'à ses 19 ans dans l'année civile pour la pratique d'une activité culturelle extra-scolaire telle que le théâtre, la musique, la danse, les arts plastiques, ou encore l'école du cirque (dans une école départementale, nationale, municipale ou associative). Cette allocation est versée dans la limite des frais engagés, 10% devant rester à la charge du bénéficiaire.

Séjours vacances sans enfant à charge*

Non déclarable aux impôts

L'ADAS met en place cette aide forfaitaire annuelle sous les conditions suivantes :

- ✓ Être actif et sans enfant à charge
- ✓ Séjour en centre de vacances, gîtes, hôtel, camping, location meublée, vacances organisées, VVF

Somme versée selon la ligne 14 du relevé d'imposition N-2 :

- 77 € pour la tranche 1
- 61 € pour la tranche 2
- 46 € pour la tranche 3
- 32 € pour la tranche 4

Séjour minimum de 5 jours. Dans la limite des frais engagés, 10 % devant rester à la charge du bénéficiaire.

Séjours vacances*

Non déclarable aux impôts

L'ADAS vous verse une aide forfaitaire annuelle à l'occasion de séjours en centres de vacances (gîte, camping, V.V.F., colonie de vacances, chambre d'hôte, hôtel, location meublée) pour votre enfant à charge jusqu'à ses 19 ans dans l'année civile (25 ans s'il est en situation de handicap), d'un montant de :

- 80 € pour la tranche 1
- 64 € pour la tranche 2
- 49 € pour la tranche 3
- 35 € pour la tranche 4

Séjour minimum de 5 jours, dans la limite des frais engagés, 10% devant rester à la charge du bénéficiaire.

Partenaire vacances*

Si vous réservez un séjour vacances avec nos partenaires vacances, l'ADAS participe sans condition de ressources, à hauteur de 5 % sur le montant total de votre séjour.

Cette offre est cumulable avec les réductions de nos partenaires.

5%
PARTENAIRES
VACANCES

Aide aux retraités

Séjours vacances retraités*

Non déclarable aux impôts

Vous êtes retraité, vous désirez effectuer un séjour vacances dans un camping, un meublé, un hôtel, un village vacances ou autre, l'ADAS vous verse :

- 100 € pour la tranche 1
- 80 € pour la tranche 2
- 60 € pour la tranche 3
- 40 € pour la tranche 4

Aide ménagère*

Déclarable mais non soumis à impôts

Vous êtes retraité, votre état de santé nécessite l'assistance d'une aide-ménagère dépendant d'un organisme agréé, l'ADAS vous verse, dans la limite de 240 heures par an, une aide horaire de :

- 2,30 €/heure pour la tranche 1
- 1,90 €/heure pour la tranche 2
- 1,30 €/heure pour la tranche 3
- 1,00 €/heure pour la tranche 4

*Pour l'ensemble des aides, le délai de forclusion est de 3 mois pour établir la demande d'aide, à compter du premier mois suivant l'événement générateur de l'aide.

Prestation « séjours seniors en vacances »*

L'ADAS en collaboration avec l'ANCV vous propose de **bénéficier de séjours tout compris à tarif préférentiel** et, de plus, pour les retraités non imposables, d'une aide financière de l'ANCV. Pour bénéficier de cette aide annuelle, vous devez cumuler les conditions suivantes :

- ✓ Être âgé de 60 ans ou plus (55 ans pour les personnes en situation de handicap)
- ✓ Être retraité et/ou sans activité professionnelle
- ✓ Être résident en France
- ✓ Être non-imposable (avant déduction fiscale, ligne 14)

Pour connaître les différents séjours proposés, consulter les offres sur le site internet de l'ANCV :

www.senior-vacances.com



Sommaire



Prêts, crédits et assurances

- ✓ CSF p.32
- ✓ Crédit Municipal p.36



Aide juridique et mutuelle labellisée

- ✓ Axa p.37
- ✓ Matmut p.38



Billetterie et sorties en famille

- ✓ Cadolib by BIMPLI* p.40
- ✓ Disneyland Paris p.40
- ✓ ANCV p.41
- ✓ Destination Salons p.41
- ✓ Coupon Sport ANCV p.42
- ✓ Emile's p.42
- ✓ UP Chèque Culture p.43
- ✓ UP Chèque Lire p.43
- ✓ UP Sport & Loisirs p.44
- ✓ CESU Bimpli p.44



Campings et résidences

- ✓ VVF p.45
- ✓ Plein Air Vacances p.45
- ✓ Tohapi p.46
- ✓ GD Vacances p.46
- ✓ Mistercamp.com p.47
- ✓ Maeva.com p.47
- ✓ Campeole p.48
- ✓ Camping Direct p.48
- ✓ Yelloh Village p.49
- ✓ Mondiapic p.49
- ✓ Gîtes de France p.50
- ✓ TUI p.50
- ✓ Vacancéole p.51
- ✓ Camping Paradis* p.51
- ✓ Homair / Palmiers Ocean p.52
- ✓ Interhome p.52
- ✓ Capfun p.53
- ✓ CenterParcs p.54
- ✓ Sandaya p.54
- ✓ Sibli Villages p.55
- ✓ Olydea p.55
- ✓ Huttoxia p.56
- ✓ CEETIZ p.56



Croisières et voyages

- ✓ Périer Voyages p.57
- ✓ Réflexe Voyages p.58
- ✓ Croisiland p.58
- ✓ ClubMed p.59
- ✓ FTI Voyages p.59
- ✓ Bourse des vols p.60
- ✓ Worldia p.60



Clubs et hôtels

✓ FRAM	p.61	✓ Pierre & Vacances	p.64
✓ Belambra	p.61	✓ Vacances Bleues*	p.64
✓ Miléade	p.62	✓ Odalys	p.65
✓ Goélia	p.62	✓ Prévithal	p.66
✓ Hôtel Triton	p.63	✓ Vacances Passions	p.66
✓ Promovacances	p.63		



Colonies de vacances et séjours linguistiques

✓ Séjours linguistiques de la Ligue de l'enseignement	p.67
✓ UCPA	p.68
✓ Vacances pour tous	p.68



Réductions auprès d'enseignes

✓ Wonderbox	p.73
✓ 1Ce	p.73
✓ Mon Offre Auto CE	p.74
✓ Easialy	p.74
✓ Com1shop	p.75



Soutien scolaire et garde d'enfants

✓ Complétude soutien scolaire	p.69
✓ Kinougarde	p.69
✓ Anacours soutien scolaire	p.70
✓ Domicours	p.70
✓ Anacours musique	p.71

Partenaire vacances

Si vous réservez un séjour vacances avec nos partenaires vacances, l'ADAS participe sans condition de ressources, à hauteur de 5 % sur le montant total de votre séjour.

Cette offre est cumulable avec les réductions de nos partenaires.

5%

PARTENAIRES
VACANCES

Location de matériel

✓ Intersport	p.72
✓ Ragues	p.72

*Nouveautés mises en place en 2023



Prêts, crédits et assurances

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Exemple pour un prêt personnel de 3 000€ sur 24 mois, vous rembourserez 24 mensualités de 126,31 € hors assurance facultative. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1 % (taux débiteur fixe 1%). Montant total dû par l'emprunteur : 3031,44 €. Le coût mensuel de l'assurance facultative est de 1,75 € et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) est de 1,35 %. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 42 €.

Exemple pour un prêt personnel de 2 000€ sur 24 mois, vous rembourserez 24 mensualités de 84,20 € hors assurance facultative. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1 % (taux débiteur fixe 1%). Montant total dû par l'emprunteur : 2020,80 €. Le coût mensuel de l'assurance facultative est de 1,16 € et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) est de 1,35 %. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 27,84€.

CRÉSERFI



PRÊTS PERSONNELS

L'A-D-A-S ET LE CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES, PARTENAIRES POUR SOUTENIR VOS PROJETS

PRÊTS PERSONNELS BONIFIÉS PAR L'A-D-A-S

**PRÊTS
PROJET DE VIE**

1 TAEG fixe⁽¹⁾ %

EMPRUNTEZ de 3 000€ à 5 000€ (par tranche de 500€) sur **24 mois à 48 mois** destinés à financer un véhicule, un permis de conduire, des vacances, du matériel de camping, des frais de scolarité, des biens d'équipement, des travaux, une aide à l'installation.

**PRÊT
FINANCEMENT
VÉHICULE**

1 TAEG fixe⁽¹⁾ %

EMPRUNTEZ 5 000€ sur 48 mois pour le financement d'un véhicule :

- Montant unique
- Frais de dossier : 0€

POUR TOUS LES ÉVÈNEMENTS DE VOTRE VIE :

- **Famille et vie quotidienne** : jeune ménage, adoption, naissance, mariage, PACS, scolarité, étude des enfants, permis de conduire, vacances...
- **Frais de santé** : soin, prothèse, lunette, dépassements d'honoraire...
- **Habitation** : travaux, embellissement, biens d'équipement, aide à l'installation ou accession, déménagement...



Un droit d'entrée au CSF et votre 1^{ère} année de cotisation sont offerts⁽²⁾ pour les prêts bonifiés par l'A-D-A-S.



(1) Dans le cadre des accords de partenariat avec le CSF, CRÉSERFI, sa société de financement, propose les prêts personnels « Projet de vie » et « Financement d'un véhicule ». Ces offres sont réservées aux bénéficiaires de l'A-D-A-S, adhérents-cotisants du CSF. Elle est sous réserve d'acceptation définitive de leur dossier par CRÉSERFI - SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303477319 - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 9, après étude de leur situation financière. L'A-D-A-S prend en charge le coût du crédit au-delà du TAEG de 1%.

(2) Un droit d'entrée est offert une fois pour toutes et la cotisation au CSF est offerte la 1^{ère} année aux ayants-droit de l'A-D-A-S lors de la réalisation du prêt bonifié par l'A-D-A-S.

(3) Le Prêt Avantage Partenariat est un prêt personnel proposé par le prêteur CRÉSERFI et réservé aux agents de l'A-D-A-S, adhérents-cotisants du CSF, après étude de leur situation financière. Les agents de l'A-D-A-S non adhérents/cotisants du CSF devront s'acquitter du droit d'entrée et de la cotisation. Ces frais seront inclus dans le TAEG et prélevés en 1 seule fois indépendamment des mensualités du prêt. TAEG fixe de 1% à 4,76% (taux débiteur fixe de 1%). Barème et conditions en vigueur au 01/10/18 susceptibles de variations. L'emprunteur dispose d'un droit de rétractation.

Contrat d'assurance facultative n°9764 (décès, PTIA, IPT, IPP, ITT) souscrit par le CSF auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine (SA au capital de 169 036 086,38 € - Siège social : 7 rue Belgrand - 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632, entreprise régie par le Code des assurances).

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF, il suffit d'acquitter un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle. Et pour plus d'avantages, optez pour le service C'Plus (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr).

Les formules d'assurance sont proposées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 450 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.orias.fr).

Les offres d'épargne, de prévoyance et d'immobilier locatif sont distribuées par PROGRETIS - SARL au capital de 5 000 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - R.C.S : 509 364 972 Paris - Enregistrée à l'ORIAS sous le N° 09 050 053 (www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurance et de réassurance et d'IOBSP.

Vous disposez d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale en vous adressant au service consommateurs du Groupe CSF, 9, rue du Faubourg Poissonnière - 75313 Paris cedex 9.

Conformément à la loi Informatique et Liberté modifiée et au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement de vos données personnelles de portabilité, et de directives de vos données après décès qui seront supprimées à défaut de directives contraires de votre part, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'attention du DPO : Groupe CSF - Service Gestion - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 9 ou sur le site www.csf.fr dans l'espace Mon Compte. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

GROUPE CSF : SERVICES AUX ADHÉRENTS • CRÉDITS • ASSURANCES • ÉPARGNE

Crédit Social des Fonctionnaires, association / CRÉSERFI, société de financement du CSF / CSF Assurances, société de courtage d'assurance du CSF / PROGRETIS, société de conseil en gestion de patrimoine du CSF.



PRÊT PERSONNEL BONIFIÉ PAR LE CSF

Grâce au **PARTENARIAT** entre l'**A-D-A-S** et le **Crédit Social des Fonctionnaires**, vous bénéficiez également d'un taux **exceptionnel** pour réaliser vos projets :

UN PRÊT AVANTAGE PARTENARIAT

UN MONTANT
de **2000 €**
sur **24 mois**

à partir de
1 TAEG
fixe⁽³⁾
%



COMMENT BIEN CONSTITUER MON DOSSIER DE DEMANDE DE PRÊT ?

Mon dossier ne peut être traité que s'il est complet.

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

<input checked="" type="checkbox"/> Certificat d'éligibilité	Ne pas oublier de mettre mes coordonnées afin que l'on puisse me contacter pour m'informer de la réception de mon dossier
<input checked="" type="checkbox"/> Dernier bulletin de salaire de l'emprunteur et du co-emprunteur	Si j'ai un CCD, je dois en complément adresser mon contrat de travail
<input checked="" type="checkbox"/> Dernier avis d'imposition	Je dois adresser les 4 pages de mon avis d'imposition
<input checked="" type="checkbox"/> Dernier mois de relevé de tous mes comptes courants	Je dois fournir uniquement des relevés papier ou téléchargés (par exemple format PDF), les copies d'écran ne sont pas acceptées
<input checked="" type="checkbox"/> Relevé d'identité bancaire	
<input checked="" type="checkbox"/> Carte d'identité recto-verso ou passeport ou titre de séjour de l'emprunteur et du co-emprunteur en cours de validité	Les copies doivent être lisibles. La validité d'un titre de séjour doit être supérieure au terme du prêt
<input checked="" type="checkbox"/> Justificatif de domicile : • facture de téléphone ou électricité datant de moins de 3 mois ou contrat de location pour les locataires • taxe foncière pour les propriétaires	Je suis logé à titre gratuit, je joins une attestation sur l'honneur de mon logeur, ainsi qu'une copie de sa CNI et son justificatif de domicile
<input checked="" type="checkbox"/> Justificatif de la dépense datant de moins de 3 mois	

► Pour l'étude des dossiers, CRÉSERFI (société de financement du CSF) se réserve le droit de demander des pièces complémentaires lors de l'analyse du dossier.

► Pour constituer votre demande de prêt, veuillez remplir l'imprimé de demande de prêt téléchargeable ici : <http://www.a-d-a-s.fr/nos-imprimés/>



NOS PARTENAIRES

Prêts, crédits et assurances

LE CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES (CSF) VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS

**Vous souhaitez
RÉORGANISER VOS CRÉDITS ?**



Le regroupement de crédits vous permet d'obtenir une seule mensualité** à régler chaque mois. Plus simple, plus claire, cette solution vous permet de rester serein et d'anticiper de nouveaux projets.

** La diminution du montant de la mensualité entraîne l'allongement de la durée du remboursement et peut majorer le coût total du crédit. Elle doit s'apprécier par rapport à la durée restant à courir sur les prêts, objets du regroupement de crédits.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

**Découvrez tous les avantages
DE LA CARTE CSF PLUS !**

Adhérer et cotiser à l'association CSF vous donne accès à des services⁽¹⁾ pratiques et économiques au quotidien :

PROTECTION / SÉCURITÉ
Défense Pénale et Recours Pénal, vie professionnelle
• Protection juridique • Garantie budget coups durs

FAMILLE / VIE PRATIQUE
Bilan patrimonial • Accompagnement administratif
• Assurance Responsabilité scolaire • Assurance Scolaire tous dommages • Soutien scolaire • Garde d'enfant

AUTOMOBILE
Réduction auto • Analyse devis réparation auto

LOISIRS / PROMOS
Réduction CAMIF • CSF Voyages • Club CSF

**CARTE CSF : 2,50 €/mois⁽²⁾
CARTE CSF PLUS : 3,75 €/mois⁽³⁾**

La cotisation de la carte CSF est offerte la 1^{ère} année lors de la réalisation d'un prêt bonifié par l'A-D-A-S.



PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

02 35 07 88 10
(coût d'un appel local)



Rendez-vous sur **CSF.FR**



**CRÉDIT
SOCIAL DES
FONCTIONNAIRES**

(1) Certains services sont ouverts aux membres du foyer fiscal (se reporter aux conditions générales des services).

(2) Soit 30 € par an payable en une fois. Si vous n'êtes pas adhérent, vous devez acquitter 22 € une fois pour toutes au titre du droit d'entrée à l'association CSF. Soit au total 52 € la première année puis 30 € les années suivantes.

(3) Soit 45 € par an payable en une fois. Si vous n'êtes pas adhérent, vous devez acquitter 22 € une fois pour toutes au titre du droit d'entrée à l'association CSF. Soit au total 67 € la première année puis 45 € les années suivantes.

CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) et ses partenaires prêteurs sont :

• Pour les prêts immobiliers : **Crédit Foncier de France** (SA au capital de 1 331 400 718,80 € - Siège social : 19 rue des Capucines 75001 Paris - RCS Paris 542 029 848 - immatriculée au Registre ORIAS en qualité de courtier sous le n° 07 023 327 (www.orias.fr), **LCL** (SA au capital de 1 847 860 375 € représenté par 356 507 037 actions entièrement libérées - Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - Siège central : 19 boulevard des Italiens 75002 Paris - RCS Lyon B 954 509 741 - N° ORIAS 07 001 878 (www.orias.fr), **Crédit du Nord** (SA au capital de 890 263 248 € - Siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - Siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N° ORIAS 07 023 739 (www.orias.fr) ; **Société Générale** (SA au capital de 1 006 50 557,50 € - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris - ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr) ; **CIC** (SA au capital de 608 439 888 € - Siège social : 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS 07 025 723 (www.orias.fr). Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

• Pour le regroupement de crédits : **EDEL** (SNC au capital de 112 888 360 € - RCS Toulouse B 306 920 109) - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 Labège cedex ; **CREDIT LIFT** est une marque de CA Consumer Finance (SA au capital de 554 482 422 € - RCS 542 097 522 - RCS Evry - Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 079 www.orias.fr) - Siège social : Rue du Bois Sauvage 91038 Evry Cedex ; **BNP Paribas Personal Finance** (SA au capital de 529 548 810 € - RCS Paris 542 097 902 - ORIAS N° 07 023 128) - Siège social : 1 bd Haussmann 75318 Paris Cedex 08 ; **CECAL Banque** (SA au capital de 5 582 787 € - RCS Strasbourg 568 501 282 B) - Siège social : 1 rue du Dôme 67000 Strasbourg), vous proposent le "regroupement de crédits". Il est sous réserve d'acceptation par le prêteur après étude de votre situation financière. La liste complète des partenaires est consultable sur le csf.fr.

En cas de regroupement de crédits à la consommation ou en même temps de crédits immobiliers, dont frais et indemnités éventuels, représentant moins de 60 % du total : le prêteur proposera une offre de prêt personnel sauf s'il exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou sur un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Si le regroupement de crédits ne concerne que des crédits immobiliers ou si la part des crédits immobiliers rachetés, dont frais et indemnités éventuels, dépasse 60 % du total ainsi que dans tous les cas où le prêteur exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation, le prêteur le prêteur proposera une offre de prêt immobilier. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours après réception de l'offre de contrat.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit, sans agir en qualité de prêteur.

Les partenaires des services de la Carte CSF sont : **Défense et recours en matière pénale, vie professionnelle / Information juridique / Assurance scolaire : SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - Siège social : 141 av. Salvador Allende CS 20 000 - 79031 Niort Cedex 9 - RCS Niort 301 309 605 ; **Réductions Auto : CAMEE**, sise 30 rue Lübeck - 75016 Paris, SA au capital de 100 000 €, immatriculée RCS Paris sous le n° 414 300 780 ; **Réduction Camif.fr : CAMIF-MATELSOM** - SAS au capital de 1 031 030 € - siège social : 286 rue du Stade 79180 Chauvay - RCS Niort 402 467 120 ; **Service Voyages : La Boutique des Vacances** - SARL au capital de 7 500 € - RCS Arras B 793 519 729 - siège social : 9 rue Chanzy 62000 Arras ; plateforme information Juridique : **IMA TECHNOLOGIES** - SAS au capital de 500 000 €, RCS Nantes 353 259 922 - siège social : 1 impasse Claude Nougaro BP 40327 - 44803 Saint Herblain cedex ; **CLUB CSF : LEOD** - SAS au capital de 50 000 € - Siège social : 22 avenue des Nations - BP 66118 Villepinte - 95975 Roissy Charles de Gaulle Cedex - RCS Bobigny 519 063 655.

Les partenaires des services de la Carte CSF PLUS sont : **Assurance scolaire tous dommages : SMACL Assurances** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - Siège social : 141, avenue Salvador Allende CS 20 000 79031 NIORT Cedex 9 - RCS Niort 301 309 605 ; **Garantie « coups durs » : Chubb European Group Limited** - Compagnie d'assurance de droit anglais sise 100 Leadenhall Street, London, EC3A 3BP, immatriculée sous le numéro 1112892 et dont la succursale pour la France est sise Le Colisée, 8, avenue de l'Arche à Courbevoie (92400), numéro d'identification 450 327 374 R.C.S. Nanterre. Chubb European Group Limited est soumise aux contrôles de la Prudential Regulation Authority PRA (20 Moorgate, London EC2R 6DA, Royaume Uni) et de la Financial Conduct Authority FCA (25 The North Colonnade, Canary Wharf, Londres E14 5HS, Royaume Uni) ; **Accompagnement administratif : IMA TECHNOLOGIES** - Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000 € - Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro d'identification 353 259 922 ; **Protection Juridique : Protexia France** exerçant sous la dénomination commerciale Allianz Protection Juridique, pour le compte des détenteurs de la carte CSF PLUS - Siège social : Tour Allianz One - 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris la Défense Cedex - 382 276 624 R.C.S. Nanterre - Entreprise régie par le Code des assurances. Offres soumises à conditions, à disposition auprès d'un conseiller. La liste complète des partenaires est consultable sur le www.csf.fr.

GRUPE CSF : SERVICES AUX ADHÉRENTS • CRÉDITS • ASSURANCES • ÉPARGNE

Crédit Social des Fonctionnaires, association / CRÉSERFI, société de financement du CSF / CSF Assurances, société de courtage d'assurance du CSF / PROGRETIS, société de conseil en gestion de patrimoine du CSF.

AA-RAC CARTE - 12-2018 - Illustrations : Régis Fallier



Prêts, crédits et assurances



CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES Projet immobilier



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DANS VOS PROJETS IMMOBILIERS ET PERSONNELS

- Des crédits immobiliers à des taux négociés, et même sans apport, de toutes durées et intégrant des prêts aidés le cas échéant, ainsi que des prêts personnels
- Des conseils personnalisés et indépendants facilitant l'acceptation de votre dossier de prêt*
- Un avenir mieux protégé par une assurance des emprunteurs en parfaite adéquation avec votre métier et vos loisirs

DES SOLUTIONS SUR-MESURE POUR REGROUPER VOS CRÉDITS ET RÉDUIRE AINSI VOS REMBOURSEMENTS** MENSUELS

- Une mensualité unique qui regroupe vos crédits en un seul prélèvement mensuel**
- Une mensualité réduite** adaptée à votre situation qui vous permet d'envisager de nouveaux projets
- Des conseils personnalisés et indépendants facilitant l'acceptation de votre dossier (après étude des documents justificatifs qui vous seront demandés*)

DES CONSEILLERS CRÉSERFI SPÉCIALISÉS ET DISPONIBLES À VOTRE ÉCOUTE PARTOUT EN FRANCE

* Conformément à la loi

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

POUR LES ADHÉRENTS PLURÉLYA, APPELEZ LE

02 35 07 88 10

(coût d'un appel local)

CRÉSERFI
Société de financement du CSF
Caution / Crédits



CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303477319 - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) et de ses partenaires prêteurs, après étude de leur situation financière. Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont :

• Pour les prêts immobiliers : **Crédit Foncier de France** (SA au capital de 1 331 400 718,80 € - Siège social : 19 rue des Capucines 75001 Paris - RCS Paris 542 029 848 - Immatriculée au Registre ORIAS en qualité de courtier sous le n° 07 023 327 (www.orias.fr) ; **LCL** (SA au capital de 1 847 860 375 € représenté par 356 507 037 actions entièrement libérées - Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - siège central : 19 boulevard des Italiens 75002 Paris - RCS Lyon B 954 509 741 - Siren 954 509 741 - N° ORIAS 07 001 878 (www.orias.fr) ; **Crédit du Nord** (SA au capital de 890 263 248 € - Siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - Siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N° ORIAS 07 023 739 (www.orias.fr) ; **Société Générale** (SA au capital de 1 006 505 557,50 € - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris - ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr) ; **CI&C** (SA au capital de 608 439 888 € - Siège social : 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS 07 025 723 (www.orias.fr). Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

• Pour le regroupement de crédit : **CREDITLIFT** est une marque de CA Consumer Finance (SA au capital de 554 482 422 € - 542 097 522 RCS Evry) - Siège social : 1 rue Victor Basch CS 70001 91068 MASSY Cedex - Mandataire d'intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 079 consultable sur www.orias.fr ; **BNP Paribas Personal Finance** (établissement de crédit - SA au capital de 529 548 810 € - 542 097 902 RCS Paris) - Siège social : 1, Boulevard Haussmann 75009 Paris France - Intermédiaire en assurance immatriculé sous le numéro 07 023 128 (www.orias.fr) ; **CRÉDIT MUNICIPAL Public et Solidaire** (établissement public communal de crédit et d'aide sociale - SIRET 263 306 367 00016) - Siège social : 29 rue du Mirail 33074 Bordeaux cedex - Mandataire en assurances, N° ORIAS 08043988 (consultable sur www.orias.fr), vous proposant le "regroupement de crédits". Il est sous réserve d'acceptation par le prêteur après étude de votre situation financière. La liste complète des partenaires est consultable sur le csf.fr.

En cas de regroupement de crédits à la consommation ou en même temps de crédits immobiliers, dont frais et indemnités éventuels, représentant moins de 60 % du total : le prêteur proposera une offre de prêt personnel sauf s'il exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou sur un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Si le regroupement de crédits ne concerne que des crédits immobiliers ou si la part des crédits immobiliers rachetés, dont frais et indemnités éventuels, dépasse 60% du total ainsi que dans tous les cas où le prêteur exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation, le prêteur le prêteur proposera une offre de prêt immobilier. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours après réception de l'offre de contrat.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit, sans agir en qualité de prêteur.

**La diminution du montant de la mensualité entraîne l'allongement de la durée du remboursement et peut majorer le coût total du Crédit. Elle doit s'apprécier par rapport à la durée restant à courir sur les prêts, objets du regroupement de crédits.

(4) Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr). Un droit d'entrée et la 1^{ère} année de cotisation sont offerts aux bénéficiaires d'un prêt bonifié par l'A-D-A-S.

GRUPE CSF : SERVICES AUX ADHÉRENTS • CRÉDITS • ASSURANCES • ÉPARGNE

Crédit Social des Fonctionnaires, association / CRÉSERFI, société de financement du CSF / CSF Assurances, société de courtage d'assurance du CSF / PROGRETIS, société de conseil en gestion de patrimoine du CSF.

AP1810 - Illustrations : Régis Falier. Préservons notre environnement, recyclez ce document après utilisation. IMPRIMERIE



NOS PARTENAIRES

Prêts, crédits et assurances



CRÉDIT MUNICIPAL
PUBLIC & SOLIDAIRE

Présentation

Établissement Public à vocation sociale, proposant aux agents de la fonction publique territoriale des solutions de financements privilégiés (prêt personnel, rachat de crédit...) sans ouverture de compte.

Avantages

Contact privilégié en étant membre ADAS

Pour en bénéficier

Permanences à Rouen / le Havre

Informations : 06 21 11 02 99 ou guillaume.buon@ccmps.fr



Présentation

Le Cabinet AXA Lucien Durieux et l'ADAS ont développé une offre de santé avec des avantages acquis à vie :

- ✓ 3 mois de cotisation remboursés à la validation de la souscription par le cabinet
- ✓ 1 mois remboursé tous les ans par le cabinet



Contact



Lucien DURIEUX
06 81 87 55 29

Mélanie GAUTIER
07 67 62 23 87

Lucien.durieux.a2p@axa.fr

AXA vous permet en plus de bénéficier :

Le Cabinet AXA Lucien Durieux et l'ADAS ont développé une offre de santé avec des avantages acquis à vie :

- ✓ 5 % de remise pour les adhésions en couple
- ✓ Gratuité dès le 3ème enfant de moins de 18 ans
- ✓ Remise de 10 % à vie à toute nouvelle adhésion
- ✓ Remise de 20 % à vie pour les fonctionnaires titulaires

Et toujours :

- ✓ Reconnaissance de la fidélité avec des garanties qui augmentent avec le temps ;
- ✓ Pack assistance hôpital inclus sur toutes les formules (garde des enfants, aide-ménagère, etc...) ;
- ✓ ANGEL, votre outil au 3633 ou sur angel.fr pour répondre aux questions santé ;
- ✓ Le réseau partenaires Itelis pour bénéficier de Tarifs négociés auprès de 9000 professionnels de santé ;
- ✓ La téléconsultation médicale, 7 jours sur 7 et 24h sur 24, y compris de l'étranger ;
- ✓ Hospiway, service en ligne pour aider à préparer les hospitalisations en fonction des pathologies ;
- ✓ My Easy Santé, application pour vous aider à préserver et améliorer votre santé au quotidien.

4 niveaux de couverture et des renforts selon vos besoins

100% Néo

125% Néo

150% Néo

200% Néo

Module Hospi

Module Optique et Dentaire

Module Confort



À chacun, une solution adaptée à son besoin et modulable dans le temps. Chaque personne est importante, le devis est sur mesure sur simple demande et totalement gratuit. Nous prenons en charge la résiliation du contrat en place. Nous sommes disponibles par téléphone, par internet, au sein de votre structure, à notre agence d'Isneauville, voire à votre domicile si cela est nécessaire. Nous sommes à votre disposition dès maintenant.



LA GARANTIE D'ASSISTANCE JURIDIQUE « VIE PRIVÉE » Questions / Réponses

✓ Bail

Locataire depuis 5 mois, je paie mon loyer chaque mois à la date convenue. Le propriétaire peut-il me facturer 1€ pour l'envoi mensuel de ma quittance de loyer ?

Non, le propriétaire doit remettre gratuitement une quittance à son locataire qui en fait la demande. Cet envoi peut être dématérialisé si le locataire est d'accord.

Je suis locataire et j'ai un chien pour me tenir compagnie. Le propriétaire m'a signalé que mon bail précisait que je n'avais pas le droit d'avoir d'animaux chez moi. Peut-il me l'interdire ?

Le propriétaire ne peut pas interdire à son locataire d'avoir des animaux de compagnie dans le logement sauf s'il s'agit de chiens classés dangereux. Néanmoins, le locataire est responsable en cas de troubles anormaux de voisinage ou de dégradations.

✓ Droit au travail

Je viens d'obtenir mon 1^{er} emploi en CDI, le contrat de travail prévoit que je dois effectuer un essai de 2 mois. Mon employeur peut-il renouveler cette période ?

Oui, si l'employeur respecte les conditions liées à ce renouvellement. En outre, votre accord sur ce renouvellement est nécessaire.

✓ Salarié à domicile

Je suis particulier employeur. Quelle est la procédure pour mettre fin au contrat de travail de mon employé ?

Vous pouvez envisager son licenciement s'il vous est possible de le justifier par un motif réel et sérieux. Dans ce cas, vous devez respecter les obligations liées à la procédure de licenciement.

✓ Prestation de service

J'ai signé un contrat il y a une semaine, lors d'un démarchage à domicile. Est-ce que je peux renoncer à ce contrat ?

Oui, vous pouvez exercer votre droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Vous devez renvoyer le bordereau de rétractation par courrier recommandé sans avoir à justifier votre décision.

✓ Voyage

J'ai réservé un billet d'avion pour Madrid et ai payé 450€ en carte bancaire. Je n'ai pas souscrit d'assurance annulation. Je suis tombé malade et je ne peux plus partir. Puis-je me faire rembourser ?

Oui, seulement si les conditions générales de vente prévoient un remboursement dans ce cas. Vérifiez auprès de votre banque, votre carte de crédit comporte peut-être une assurance annulation.

✓ Travaux

J'ai fait remplacer des fenêtres à mon domicile pour un montant de 8000€. Je constate qu'elles ne ferment pas correctement. Ai-je un recours contre le professionnel ?

Vous devez d'abord adresser à ce professionnel une mise en demeure, par recommandé avec accusé de réception, de reprendre les travaux dans les règles de l'art dans un délai de 15 jours. En cas d'inexécution, vous pourrez saisir le juge pour qu'il l'oblige à supprimer les désordres.

✓ Séparation

Un époux peut-il quitter le domicile conjugal ?

L'abandon du domicile conjugal est contraire au devoir de vivre sous le même toit. Le départ d'un époux peut permettre à l'autre de demander le divorce. Il est nécessaire de faire constater cet abandon par constat d'huissier, main courante, témoignage pour pouvoir s'en prévaloir.

✓ Voisinage

Puis-je couper les branches du cerisier qui appartient à mon voisin et qui dépassent sur ma propriété ?

Non, l'arbre appartient au voisin qui est tenu d'élaguer les branches qui dépassent. Si le propriétaire refuse après votre demande écrite, vous pourrez vous rapprocher d'un médiateur ou saisir le tribunal compétent.

Puis-je lutter contre le bruit causé par le chien de mon voisin ?

Faites d'abord constater les nuisances par des témoignages, par la police/gendarmerie ou par un huissier de justice. Mettez ensuite en demeure votre voisin de faire cesser les troubles. En dernier recours, vous pourrez vous rapprocher d'un médiateur ou engager des poursuites devant les juridictions civiles.



✓ Achat sur internet

J'ai acheté un ordinateur neuf à un professionnel sur son site internet mais il ne fonctionne pas. Que puis-je faire ?

Vous pouvez demander au vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception la réparation ou le remplacement du produit à l'identique. S'il est dans l'impossibilité de le faire, vous pouvez demander l'annulation de l'achat et son remboursement.

J'ai commandé sur un site marchand un fauteuil qui devait être livré dans les 10 jours. Je n'ai toujours rien reçu. Que puis-je exiger ?

Vous devez mettre en demeure le vendeur de vous livrer dans un nouveau délai raisonnable, par lettre recommandée avec accusé de réception. À défaut de livraison dans ce nouveau délai, vous pourrez annuler votre achat par un nouveau courrier recommandé avec AR. À la date de sa réception, le contrat sera annulé et le vendeur devra alors vous rembourser dans un délai de 14 jours.

✓ Véhicule

Je viens d'acheter un véhicule d'occasion à un particulier qui ne m'a pas remis la carte grise. Quels sont mes droits ?

Le vendeur doit remettre à l'acquéreur la déclaration de cession du véhicule, le certificat de situation administrative du véhicule, le certificat d'immatriculation (ex carte grise) et le procès verbal du contrôle technique. À défaut, vous pouvez demander l'annulation de la vente.

✓ Obligation alimentaire

Depuis mon départ à la retraite, j'ai du mal à subvenir à mes besoins et à payer mon loyer. Que puis-je demander à mes enfants pour m'aider ?

Vos enfants ont l'obligation de vous aider pour le logement, la nourriture et les vêtements. La pension sera fixée d'un commun accord ou par le juge en fonction de vos besoins et selon les ressources de chaque enfant.

✓ Responsabilité civile

J'ai chuté dans une pharmacie alors que le sol était extrêmement glissant. Que puis-je faire ?

La responsabilité du pharmacien peut être engagée si sa négligence ou sa faute est prouvée. Les témoignages de personnes présentes lors de l'accident ou le rapport d'intervention des secours ainsi qu'un certificat médical constatant vos blessures seront nécessaires pour établir la faute et votre préjudice.

✓ Copropriété

Je suis copropriétaire d'un appartement situé au rez de chaussée d'une résidence sans sous sol. L'assemblée générale a voté des travaux concernant l'ascenseur et le syndic me réclame le paiement de ces travaux en fonction de mes tantièmes. Dois je régler ces charges alors que je n'utilise jamais cet ascenseur ?

Les charges entraînées par les services collectifs et les éléments d'équipement communs, telles que les charges d'ascenseur, sont obligatoirement réparties en fonction de l'utilité qu'ils présentent à l'égard de chaque lot de copropriété. Dans votre cas, l'ascenseur ne présente aucune utilité pour votre appartement puisque vous habitez au rez de chaussée. Par conséquent, aucune charge relative à l'ascenseur ne peut vous être réclamée.

✓ Succession

Ma mère est décédée et avait désigné ma soeur comme bénéficiaire de son contrat d'assurance vie. Elle a versé d'importantes primes sur ce contrat peu avant son décès. L'assureur a réglé les capitaux à ma soeur. J'estime avoir été lésé. Puis-je demander à ma soeur qu'elle me reverse une partie des capitaux qu'elle a perçus ?

Si vous prouvez que les primes versées par votre mère étaient manifestement exagérées eu égard à son âge, sa situation patrimoniale et familiale et à l'utilité du contrat pour elle, ces primes devront être réintégrées dans l'actif successoral à partager avec votre soeur.

✓ Droit de visite des grands parents

Je suis en conflit avec mon fils qui me refuse tout contact avec mes petits enfants. Que puis-je faire ?

Les parents ne peuvent pas faire obstacle aux relations entre les enfants et leurs grands parents. Vous pouvez demander un droit de visite et d'hébergement au juge aux affaires familiales. Le juge fera droit à votre demande sauf si l'intérêt de l'enfant s'y oppose.

Prestation réalisée par Matmut Protection Juridique, SA au capital de 7 500 000 € entièrement libéré, N° 423499391 RCS Rouen. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 ROUEN. Document non contractuel. Garanties applicables dans les limites et conditions définies au contrat. Composez le 02 35 63 72 38, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h.



NOS PARTENAIRES

Billetterie et sorties en famille

Cadolib

Présentation

Augmentez votre pouvoir d'achat avec CADOLIB Culture et faites-vous plaisir ! Ce bon cadeau 100% dématérialisé vous permet de dépenser à l'euro près vos 65 € dans de nombreuses enseignes culturelles : FNAC, CULTURA, NATURE & DECOUVERTES, AMAZON CULTURE, DEEZER, NETFLIX, etc.

Accédez également aux cinémas, parcs d'attractions, et sorties culturelles de votre région et partout en France, mais aussi à des abonnements presse. Vous pouvez même choisir de recevoir un chèque cadeau culture à votre domicile (valable dans 145 enseignes partenaires en France).

Recevez votre CADOLIB par e-mail. Votre carte dématérialisée est valable 1 an.

Avantages

La carte CADOLIB d'une valeur de 65 € vous coûte seulement 48.75 € avec le prix CE. Dans la limite de deux cartes par an par agent.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « Partenaire » pour en savoir plus et pour commander, cliquer sur la rubrique « Bon de commande en ligne » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

Vous recevez par email un identifiant avec un mot de passe et un lien qui vous permettront d'accéder à votre espace CADOLIB. 3 clics et c'est fait !



Présentation

Prix avantageux tout au long de l'année.

Avantages

Pas de limite de quantité, vous êtes autonome.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « Partenaire » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « Bon de commande en ligne » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Pour tous, partout, tout le temps, simplement. Utilisable par toute la famille et toute l'année pour vos week-ends, vacances et loisirs, partout en France (départements et régions d'Outre-Mer inclus) et pour des séjours vers les pays membres de l'Union Européenne. Valable 2 ans en plus de l'année d'émission, échangeable en fin de validité. Trouvez des idées vacances et organisez votre prochaine sortie sur leguide.ancv.com, le site des bénéficiaires de Chèque-Vacances.

Avantages

Une bonification par l'ADAS de :

- ✓ 130 € pour la tranche 1
- ✓ 100 € pour la tranche 2
- ✓ 80 € pour la tranche 3 et au-delà

L'épargne est limitée à 320 euros sur 5, 8 ou 10 mois y compris pour les plans épargne chèque-vacances sans bonification, soit un prélèvement de :

- ✓ 64 euros tous les 5 du mois pendant 5 mois
- ✓ 40 euros tous les 5 du mois pendant 8 mois
- ✓ 32 euros tous les 5 du mois pendant 10 mois

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « Partenaire » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « Bon de commande en ligne » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Prix avantageux pour des salons grand public (Foire de Paris, salon de l'agriculture, salon du cheval, salon culturel, rétro mobile, Paris Games Week...)

Avantages

Jusqu'à -40% sur la billetterie, illimité en quantité

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « Partenaire » pour en savoir plus ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Billetterie et sorties en famille



Présentation

Le Coupon Sport est une coupure nominative. Entièrement dédié à la pratique sportive, il permet de régler les adhésions, licences, abonnements, cours et stages sportifs à moindre coût partout en France auprès de 48000 associations sportives. Réception des chèques directement en mairie 3 semaines après votre commande. Suivi de commande sur votre espace membre par Internet.

Validité : 2 ans après l'année d'émission.

Avantages

La valeur faciale du coupon est de 10 €, mais l'agent ne règle que :

- ✓ 6,50 € pour la tranche 1, soit une bonification de l'ADAS de 35 %
- ✓ 7,00 € pour les tranches supérieures, soit une bonification de l'ADAS de 30 %

Commande dans la limite de 24 coupons par an par adhérent.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « Partenaire » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « Bon de commande en ligne » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

- ✓ Billetterie sites de loisirs : Plus de 350 sites de loisirs, jusqu'à -55% de réduction
- ✓ Billetterie Cinémas : Plus de 1500 salles, les + grands réseaux
- ✓ Billetterie Spectacles : Plus de 10000 spectacles partout en France
- ✓ Vacances : Campings, Résidences, Séjours, Vols
- ✓ Consommer Responsable : offres engagées
- ✓ Loisirs à la maison : abonnements presse et loisirs numériques

- ✓ Vie Quotidienne : enseignes préférées à tarifs réduits

Avantages

Jusqu'à -47% sur la billetterie, illimité en quantité

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « Partenaire » pour en savoir plus et créer un compte sur le site Emile's pour commander en toute autonomie ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Up Chèque Culture

Présentation

Le Chèque Culture®, le seul chèque culturel 100% Loisirs culturels. Vous êtes certain de répondre aux attentes et aux besoins de tous. En effet, ce chèque cadeau culturel donne accès à tous les cadeaux loisirs possibles et imaginables : toutes les catégories de livres et abonnements presse (romans, mangas, BD...), des supports multimédia et musique (CD, Blu-Ray, jeux vidéo...) et des sorties en famille ou entre amis (aquariums, musées, balades en bateau...) Réception des chèques directement en mairie 3 semaines après votre commande

et suivi de commande sur votre espace membre par Internet.

Validité : 2 ans après l'année d'émission.

Avantages

Commande dans la limite de 13 chèques culture par an à **7,50 €** l'unité au lieu de 10 €. Bonification de l'ADAS **25 %**.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « **Partenaire** » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « **Bon de commande en ligne** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

Up Chèque Lire

Présentation

Le Chèque Lire® est le seul chèque qui donne accès à toutes les catégories de livres (romans, mangas, bandes dessinées, livres scolaires, guides de voyage, de cuisine, de bricolage...) et tous les abonnements presse (féminine, spécialisée, jeunesse, professionnelle...) Réception des chèques directement en mairie 3 semaines après votre commande et suivi de commande sur votre espace membre par Internet.

Validité : 2 ans après l'année d'émission.

Avantages

Commande dans la limite de 13 chèques lire par an à **7,50 €** l'unité au lieu de 10 €. Bonification de l'ADAS **25 %**.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « **Partenaire** » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « **Bon de commande en ligne** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Billetterie et sorties en famille

Upsport & loisirs

Présentation

Réception des chèques directement en mairie 3 semaines après votre commande et suivi de commande sur votre espace membre par Internet.

Validité : 2 ans après l'année d'émission.

Avantages

Le chèque a une valeur faciale de 10 € mais l'agent ne règle que :

- ✓ 6,50 € pour la tranche 1, soit une bonification de l'ADAS de 35%

- ✓ 7,00 € pour les tranches supérieures, soit une bonification de l'ADAS de 30%

Commande dans la limite de 24 coupons par an par adhérent.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « Partenaire » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « Bon de commande en ligne » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

Bimpli

Présentation

Le Ticket CESU, Chèque Emploi Service Universel préfinancé par l'ADAS vous permet de régler plus de 20 services à la personne dans 3 domaines :

- ✓ Enfance : crèche, halte-garderie, assistante maternelle, garde d'enfants hors du domicile, garde partagée, garde à domicile, soutien scolaire...
- ✓ Dépendance : assistance à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap.
- ✓ Habitat : tâches ménagères (ménage, repassage), petits travaux de bricolage et de jardinage, assistance informatique...

Avantages

- ✓ 1^{ère} tranche d'imposition : valeur faciale 12,50 € payé 10,00 €

- ✓ 2^{ème} tranche d'imposition : valeur faciale 12,50 € payé 10,60 €

- ✓ 3^{ème} tranche d'imposition et au-delà : valeur faciale 12,50 € payé 11,25 €

Limité à 100 tickets par an.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre, rubrique « Partenaire » pour en savoir plus et pour commander, rubrique « Bon de commande en ligne » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Découvrez nos hébergements de vacances : village vacances, résidences et campings. Différentes formules : pension complète, demi pension ou location. Trouvez votre bonheur parmi un large choix de destination : mer, montagne, campagne et neige. Selon la destination : Clubs enfants gratuits et animations dans nos villages clubs. Possibilité de réserver sur notre site internet ou par téléphone.

Avantages

7% en haute saison et 15% en basse saison. Offres cumulables avec les bonnes affaires, possibilités d'atteindre jusqu'à 25% de réduction et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Depuis plus de 20 ans, l'agence Plein Air Vacances sélectionne des destinations attrayantes avec une grande diversité de choix. Ce sont près de 145 destinations en France, en Espagne, en Italie, au Portugal et en Corse que nous vous proposons sur notre site. Plein Air Vacances sélectionne des campings et des villages club 3* et 5* pour des vacances en famille, entre amis, animées et sportives ou tout simplement farniente.

Avantages

Remises jusqu'à -40% en Hors Saison, -15% en Juillet et -10% en Août sur une sélection de destinations* - Remise de -10% sur l'ensemble du catalogue - Frais de dossier offerts - Assurance annulation

55€ / semaine. Une remise cumulable de -5% sur une sélection de destinations pour toute réservation avant le 28/02/2022. Des frais de dossiers offerts et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Campings et résidences



Présentation

Tohapi vous propose un choix de plus de :

- ✓ 28000 hébergements sur plus de 250 campings du 3 au 5* en France mais aussi en Europe (Espagne, Portugal, Italie, Croatie, Sardaigne...).
- ✓ 65 campings en propre
- ✓ Possibilité de courts séjours et week ends à partir de 2 nuits. Possibilité de réserver des emplacements nus (caravanes, tentes, campings car).

Avantages

Jusqu'à 15% de remise de l'ouverture des campings 2023 au 08/07/23 et du 02/09/2023 à la fermeture des campings

2023 et 5% de remise du 08/07/2023 au 02/09/2023 (cumulables avec les offres en court).

Early Booking jusqu'à -30% en réservant avant le 01/02/23 sur une sélection de campings et dates.

Frais de dossier offerts, Facilité de paiement en 4Xsans frais, ANCV acceptés + une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

La diversité de notre offre en FRANCE, SUISSE, AUTRICHE, ITALIE, ESPAGNE, la qualité et l'emplacement de nos mobil-homes en sites classés 3, 4 et 5 étoiles ainsi que la superficie et la qualité de nos appartements et nos hôtels référencés, GD Vacances a mis en place un site de réservation en ligne, offrant plus de 45.000 hôtels et 135.000 services de destinations dans plus de 130 pays à travers le monde, le tout accessible via une interface 100% adaptée.

Avantages

Profitez de réduction toute l'année + une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



**MISTER
CAMP.COM**

le meilleur pour vos vacances

Présentation

1^{ÈRE} AGENCE DE LOCATION DE MOBIL HOME EN CAMPING. PLUS DE 130 CAMPINGS EN FRANCE ET ESPAGNE.

Mistercamp est le 1^{er} tour opérateur historique sur le web avec plus de 20 ans d'expérience. Il propose un large choix de destinations soigneusement sélectionnées par les experts Mistercamp : plus de 130 campings (du 2 au 5 étoiles) en France et en Espagne avec une disponibilité en temps réel. Situés dans de belles régions, les campings vous accueillent dans des mobil homes 4, 6 ou 8 personnes, des chalets ou encore des tentes meublées.

Avantages

10% minimum du prix du SEJOUR à la semaine entre le 08/07/2023 et le 02/09/2023

15% minimum du prix du SEJOUR en basse saison, avant le 08/07/2023 et à partir du 02/09/2023

Chèques-vacances acceptés et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

 **maeva.com**

Présentation

Location vacances et location saisonnière. Tout au long de l'année, maeva.com vous propose des locations de vacances dans les plus belles régions de France et d'Espagne. Pour vos vacances de juillet et d'août, laissez-vous tenter par une de nos locations et passez des vacances d'été pas chères et ensoleillées.

Avantages

Jusqu'à 55% de réduction sur les prix publics, chèques-vacances acceptés et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Campings et résidences



Présentation

Pour passer d'agréables vacances au camping dans des régions renommées pour leur richesse culturelle ou dans des environnements naturels d'exception, louez un mobil-home, un bungalow, une tente toute équipée Lodge Maasaï ou un emplacement pour votre tente ou caravane et profitez d'un séjour chargé d'émotions ! Vous disposez d'un large choix de destinations : les campings Campéole sont installés dans 22 sites en France. Nous vous proposons plusieurs types de location (mobil-home, chalet, toile) pour une expérience de camping unique et personnalisée !

Avantages

Remise sur location mobil-homes, habitats toilés avec ou sans sanitaires, lodges,

emplacements nus :

- ✓ 5% de remise en haute saison (du 08/07/23 au 01/09/23)*
- ✓ 10% de remise en basse saison (de l'ouverture au 07/07/23 et du 02/09/23 à la fermeture)*

**Ces avantages sont cumulables avec les offres une semaine en location et en emplacement = -20% en basse-saison.*

Pour toute autre promotion, le tarif le plus avantageux sera appliqué.

Une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

RÉSERVATION EN DIRECT AU MEILLEUR TARIF. LE CIRCUIT COURT DE RÉSERVATION EN CAMPING. Le meilleur prix en direct parmi de nombreuses grandes enseignes partenaires : Flower campings, Yelloh Villages, Huttopia, Cybele Vacances...

Avantages

8% à 25% de remise minimum sur les tarifs publics toute l'année sur les offres

comportant la pastille rose « Offres CE » : votre séjour dès 55€/nuit et jusqu'à -65% !

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Une expérience unique en camping chez Yelloh! Village. Alors, quelle destination allez-vous choisir cette année pour votre séjour en camping ? Vous optez pour la France, l'Espagne ou le Portugal ? Bien sûr, vous pouvez aussi faire les 3 pays ! Louez votre mobilhome ou votre emplacement. Chez Yelloh! Village vous aurez le sourire du début à la fin.

Avantages

Réduction de **15%** en basse saison et de **5%** en haute saison sur la majorité des hébergements et réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Agence tour opérateur depuis 25 ans, spécialiste de l'hôtellerie de plein air. Plus de 180 destinations. Gestionnaire de plus de 25 000 lits en France et en Espagne. Une équipe de professionnels dans une entreprise à taille humaine. Des hébergements neufs ou récents sur de nombreuses destinations en mobil-home, chalet ou appartement.

Avantages

✓ Jusqu'à **60%** de réduction sur les campings et résidences selon période et destination.

✓ Hiver : jusqu'à **10%** de réduction selon période et destination, cumulable avec promotions hiver + remise sur forfaits et matériel.

✓ Voyages à l'étranger : jusqu'à **5%** de réduction selon période et destination + une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Campings et résidences



Présentation

Visitez votre pays comme vous ne l'avez jamais vu en choisissant la formule d'hébergement la plus adaptée à vos envies et à votre budget (gîtes, chambres d'hôtes, city-break, hébergements insolites). Partez le temps d'un séjour ou d'un week-end, à la campagne, à la montagne, à la mer ou en ville partout en France mais également en Guadeloupe et à la Réunion. Vous partagerez avec vos hôtes l'expérience d'un tourisme authentique et convivial, incarné et porté par des propriétaires qui vous feront apprécier l'identité et la diversité de leurs territoires. Où que vous alliez ils vous accueilleront pour vivre des moments uniques. Vous ferez des

découvertes qui vous procureront vos plus beaux souvenirs de vacances ! Chaque hébergement labellisé par Gîtes de France a été soigneusement visité et contrôlé selon une charte de qualité et un référentiel de classement complet et exigeant.

Avantages

Profitez de **5%** toute l'année sur une sélection d'hébergements + une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Chez TUI, tout est mis en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Un service de restauration adapté, des mesures d'hygiène renforcées et des équipes formées. Paiement 3 fois. N°1 des clubs. Départs de province.

Avantages

Réduction de **5%** tout au long de l'année et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Réservez vos vacances préférées où que ce soit en France avec le spécialiste Vacancéole. Annulation gratuite et sans frais. Jusqu'à -60% cet été. Réservez en ligne. Conseillers dispos 6j/7. Annulation sans frais. Chèques vacances acceptés.

Avantages

Réduction jusqu'à 60% et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Les vacances Camping Paradis, c'est le réseau de campings inspiré de la série télévisée à succès. En 2022, avec plus de 75 campings dans 10 régions en France et en Espagne, ce sont plus de 700 000 vacanciers qui ont séjourné dans un Camping Paradis pour vivre une expérience originale de vacances en plein air. Tous les Campings Paradis proposent une expérience de vacances inspirée de la série télévisée. Scénographie aux couleurs de la série pour se plonger dans l'univers de Camping Paradis, activités et animations en journée et en soirée tout au long de l'année pour se

mettre dans l'ambiance, fiesta boom boom... Voilà ce qui vous attend pour vos prochaines vacances en camping.

Avantages

10% de remise minimum à l'année, les remises sont cumulables avec l'ensemble des promotions en cours (jusqu'à 40% de remise par rapport au prix grand public en fonction des promotions) et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Campings et résidences



Présentation

Homair Vacances c'est un choix malin pour partir en camping parmi plus de 160 destinations et découvrir nos plus belles régions d'Europe. Bord de mer, ville ou campagne, vivez un séjour qui vous ressemble. De nombreux services (piscines, parcs aquatiques, club enfants, spa...), activités et animations vous attendent sur place. Que vous partiez en famille, en couple ou entre amis, passez des vacances conviviales et tout confort en mobil-home dans un camping 3, 4 ou 5 étoiles. Tourisme en France, Espagne, Italie ou Croatie, à vous de choisir.

Avantages

15% de réduction sur les séjours de 7 jours en basse saison, jusqu'à 5% de réduction sur tout séjour de 7 jours en haute saison, frais de réservation offerts, promotions 10% de réduction sur tout séjour de 7 jours en haute saison et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Spécialiste en location vacances depuis 1965, Interhome est le spécialiste européen de la location de vacances. Nous sommes fiers de pouvoir offrir 40 000 appartements et maisons de vacances dans 27 pays. Que vous recherchiez une location de vacances en France, une location en Espagne ou encore un chalet en Suisse, nous avons l'hébergement qui vous conviendra.

Avantages

Réduction de 5 à 8% sur le loyer des locations toute l'année et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Convivialité, repos, détente... Nos logements de qualité n'attendent plus que vous pour célébrer l'esprit vacances, l'esprit CapFun. L'activité campings est la locomotive de notre groupe. Nous vous proposons différents types d'hébergements (tentes, maisons insolites, cabanes dans les arbres...), pour des séjours inoubliables, uniques et riches en souvenirs. Un parc de 14000 mobilhomes ouvrira ses portes cette année ! 90% de nos mobilhomes sont customisés (finitions atypiques comme toit en chaume), et possèdent un équipement très complet. Choisissez la formule « Top Presta » (climatisation, lave-vaisselle, TV...) et profitez des meilleurs services by CapFun.

Avantages

Avec le nouveau partenariat entre CAPFUN et l'ADAS, vous allez pouvoir séjourner dans des MOBILE-HOMES « TOP TV/PRESTA » pour plus de confort, à partir de 190 € la semaine en basse saison (hors juillet/août), et ceci parmi PLUS DE 100 DESTINATIONS EN FRANCE, EN ESPAGNE ET EN BELGIQUE. Et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Campings et résidences



Présentation

Depuis plus de 50 ans, Center Parcs est le lieu de séjour idéal pour partager de beaux moments avec vos proches. Avec nos hébergements entièrement meublés nichés en pleine nature, notre paradis aquatique, notre large éventail d'activités d'intérieur et d'extérieur et notre offre de restauration et boutiques, toutes les conditions sont réunies pour passer des moments privilégiés en famille. A Center Parcs, on est ensemble dans l'eau, dans les airs, au milieu des arbres, autour du feu, sous les étoiles. ON EST ENSEMBLE,

VRAIMENT. Quelques jours peuvent devenir des grandes vacances, toute l'année.

Avantages

De 10 à 35% de réduction sur les prix publics, chèques-vacances acceptés, frais de dossier offerts et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Les plus belles destinations de vacances en camping. Besoin d'inspiration pour vos vacances ? Découvrez nos idées de séjours au cœur des plus belles régions d'Europe dans nos campings clubs Sandaya, en emplacement nu ou en location mobil home !

Avantages

-10% haute saison et -20% basse saison. Vos remises deviennent cumulables avec nos offres en cours tout au long de l'année

et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire. Offre Long Séjour : 20% supplémentaire pour tout séjour de 7 nuits sur la basse saison.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Les 24 campings Siblu vous permettront de découvrir les plus belles régions de France : Normandie, Bretagne, Provence Côte d'Azur, Gironde et Landes, ou Loir et Cher. Les campings Siblu sont situés dans des lieux d'exception et souvent proche de la mer.

Que ce soit pour quelques jours de vacances (ou plus si vous devenez propriétaire !), nous vous garantissons des moments de vie inoubliables. Nos campings vous proposent de nombreuses activités pour tous les âges : grands complexes aquatiques surveillés, clubs enfants gratuits, soirées spectacles, animations sportives... Chacun vit sur un camping Siblu en fonction de ses envies.

Attention, vous risquez de ne plus voir beaucoup vos enfants tant les vacances Siblu riment avec fun et liberté. L'occasion rêvée de finir enfin votre livre, ou de prendre un verre en amoureux. Ou simplement de profiter du confort de votre mobil home ! Vous serez épatés si vous ne les avez jamais testés !

Avantages

Réduction de **5%** toute l'année et jusqu'à **40%** selon la date. Chèques-vacances et bons CAF acceptés. Une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Olydea propose des vacances partout en France au sein de ses différents hôtels, résidences de tourisme et campings de 2 à 4 étoiles pour des séjours à la mer, à la montagne, à la campagne en formule de location à la semaine ou à la nuit en formule hôtelière. Chez Olydea, tout est inclus : draps, linge de toilette, télévision et wifi.

Avantages

Une réduction de **10%** sur le montant du séjour cumulable, avec les réductions en cours et offres de dernière minute. Une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Campings et résidences

HUTTOPIA

CAMPINGS & VILLAGES

Présentation

Voyager en Huttopia, c'est profiter du plein air et de grands espaces, vivre au cœur de la nature, revenir à l'essentiel, respirer, faire le plein d'activités et de découvertes au cœur des plus beaux terroirs de France. Depuis 20 ans, Huttopia, pionnier d'un nouvel art de camper, réconcilie nature et confort en proposant de beaux hébergements en toile et bois nichés au cœur d'espaces naturels exceptionnels : entre lacs, rivières, forêts, mers et montagnes, toutes les natures sont chez Huttopia ! À l'heure où nous avons soif de retrouver notre liberté et de nous reconnecter à l'essentiel, voyager en Huttopia, c'est la promesse de partager des moments simples et inoubliables avec ses proches !

Avantages

10% de réduction en périodes de vacances scolaires et pont de l'ascension sur le montant de l'hébergement ou forfait emplacement. 15% de réduction en dehors de ces périodes sur le montant de l'hébergement ou forfait emplacement. Frais de dossier offerts Remises cumulables et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Plateforme internationale de réservation d'activités touristiques, Ceetiz permet à sa communauté de réserver des milliers d'activités (billets pour les musées, monuments, parcs d'attractions, visites guidées, croisières, tours en hélicoptères, shows...) dans plus de 350 destinations et plus de 70 pays. Ceetiz sélectionne ses produits avec soin afin de garantir la meilleure expérience à ses voyageurs.

Avantages

Ceetiz vous offre des activités au meilleur prix avec 8% de réduction sur tout son catalogue en quantité illimitée. Des offres cumulables tout au long de l'année avec un paiement en chèques-vacances ANCV et carte bancaire tout en bénéficiant de la qualité d'un service client 100% français.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Offrez-vous vos vacances en parrainant vos amis ! Périer Voyages vous permet de bénéficier de réductions sur votre voyage, en parrainant un ami, un cousin, un voisin grâce aux Chèques Parrainages ci dessous, valables sur l'ensemble des voyages de nos partenaires Tours Opérateurs, ainsi que sur les voyages de notre brochure individuelle Périer Voyages (tous nos séjours et circuits en autocar et en avion en France et à l'étranger, croisières maritimes et fluviales, week ends, sorties spectacles, journées et soirées, voyages à thème et à la carte). Rendez vous dans l'une de nos 11 agences en Normandie pour profiter d'une remise applicable sur présentation d'un justificatif d'appartenance à ADAS.

Avantages

Le nombre de PARRAINAGES est illimité !

✓ 150 € par DOSSIER*

**Si le dossier de votre filleul s'élève à plus de 7001€. Voir conditions ci-dessous.*

✓ CHÈQUE PARRAINAGE : 50 € PAR DOSSIER*

**Si le dossier de votre filleul s'élève entre 1601€ et 3000€. Voir conditions ci-dessous.*

✓ CHÈQUE PARRAINAGE : 100 € PAR DOSSIER*

**Si le dossier de votre filleul s'élève entre 3001€ et 7000€. Voir conditions ci-dessous.*

✓ CHÈQUE PARRAINAGE : 30 € PAR DOSSIER*

**Si le dossier de votre filleul s'élève entre XXX€ et 1600€. Puis, une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.*

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Croisières et voyages



Présentation

Que vous souhaitiez partir à Etretat comme à l'autre bout du monde, nous sommes là pour vous conseiller. Nous avons choisi de vous proposer des destinations que nous connaissons parfaitement. Notre volonté est de vous assurer la qualité des partenaires avec lesquels nous travaillons. Vous commencez ainsi votre voyage dès votre rencontre avec l'un de nos conseillers ! Nous mettons ce rôle de conseil au cœur de notre relation avec nos clients. Nos collaborateurs ont une expérience de voyages qu'ils sauront vous faire partager.

Avantages

Réduction de **5%** et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Vous avez un projet de croisière ? Croisiland est là pour vous conseiller dans votre choix de destinations, de compagnie et vous accompagne pour que votre choix soit le meilleur ! Parce qu'une croisière n'est pas tout à fait un voyage comme les autres, nous vous proposons les précieux conseils de nos experts en croisière ! Croisiland propose un choix de 5 compagnies maritimes et

fluviales : Costa, MSC, Ponant, Royal Caribbean et CroisiEurope, idéal pour un voyage en couple, en famille, entre amis...

Avantages

Réservation sur :

www.croisiland.com/partenaires/adas/

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Club Med

Présentation

Trouvez la destination de vos rêves parmi plus de 70 Resorts Club Med™. Hébergement et repas d'exception, plus de 60 activités en illimité, club enfants, semaines thématiques...

Avantages

Jusqu'à **17%** de réduction sur la réservation de séjour et une réduction supplémentaire

de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Avec plus de 35 ans d'expérience dans le tourisme, FTI Voyages fait de vos vacances une expérience unique ! En famille, à deux, seul ou entre amis, nous créons pour vous, vos vacances idéales ! Un séjour en tout compris sur l'une des plus belles plages du monde, des vacances au soleil dans un de nos Clubs FTI Voyages... Choisissez parmi plus de 10 000 hôtels sur les cinq continents ! Parce que nous voulons que vos vacances soient synonyme de sérénité, nous vous proposons des départs de votre région et des séjours de la durée de votre choix.

Avantages

10% de remise sur l'ensemble des voyages à forfaits de FTI Voyages. Flexibilité de votre durée de séjour (à partir de 3 nuits

minimum). Club FTI Voyages : une vraie formule club en tout compris avec des prix légers. Bénéficiez de réductions pour les familles et de gratuités pour les enfants. Le Club FTI Privilège : vivez des vacances V.I.P en ultra tout compris. Choix de votre compagnie aérienne grâce au package dynamique. Remise cumulable avec toutes les promotions individuelles Remise cumulable avec les offres Early Booking. Tarifs spéciaux pour les enfants de moins de 17 ans.

+ Une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Croisières et voyages



Présentation

Billets d'avions sur toutes les compagnies, pour toutes les destinations.

Avantages

Tarifs et promos exclusives, pas de frais d'inscription, assurance rapatriement (Protection Covid incluse), paiement en 4x et chèques vacances disponibles sur la

plupart des vols. Jusqu'à 50% de remise sur les locations de voiture et la résa d'hôtel.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Nous, équipe Worldia, mettons au cœur de notre offre, le voyageur : vous, vos envies, vos attentes, vos besoins. Nous avons fait le choix de limiter les intermédiaires pour pouvoir vous proposer une offre transparente avec une exigence dans le choix de nos hôtels et activités, en constante évolution pour répondre à vos attentes. Nous nous adaptons en permanence à vos besoins.

Vous avez besoin d'instantané, de ne plus attendre plusieurs jours pour avoir des propositions de devis ? Nous imaginons et nous créons des modèles de voyages que vous pouvez modeler en fonction de vos envies et de votre budget, et tout cela, en temps réel. Le voyage doit être synonyme de bonheur et de sérénité. Nous avons conscience de la notion de confiance dans l'élaboration d'un tel projet. Une assistance voyageurs est disponible 7J/7 24H/24.

Nous vous offrons la possibilité d'imaginer et de créer votre voyage à la carte tout en pouvant vous accompagner grâce à nos conseillers voyages qui possèdent une réelle expertise destinations. Ils seront à même de répondre à toutes vos questions, de vous donner des conseils et de vous aider dans la création de votre projet de voyage. Worldia, planifiez un voyage à votre image.

Avantages

9% de réduction toute l'année. Paiement possible en 4 fois. Chèques vacances « connect » acceptés.

+ Une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

- ✓ Plus de 120 destinations
- ✓ Un vaste choix de destinations proches ou lointaines avec une recherche constante du meilleur rapport qualité / prix
- ✓ Plus de 30 villes de départ
Partez de chez vous grâce à nos nombreuses possibilités de départs

Avantages

Remise de **8%** sur les prix standards et **7%** sur les promotions. Puis une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Avec plus de 50 Clubs vacances répartis dans toute la France, Belambra vous accueille pour un séjour à deux, entre amis ou en famille, en bord de mer les pieds dans l'eau, au pied des pistes ou au vert dans une destination de choix. N'attendez plus et réservez votre hébergement avec Belambra pour vos prochaines vacances.

Avantages

Jusqu'à **45%** de réduction sur le séjour et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire. Chèques-vacances et e-chèques vacances acceptés. Paiement en 2 ou 4 fois.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Miléade

Présentation

Née d'un rapprochement évident entre Cap'vacances et Vacanciel, Miléade vous propose une gamme de Villages Clubs associée à une gamme d'hôtels ; à la mer, à la montagne, à la campagne et à la ville.

Avantages

10% de remise et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

GOELIA, LOCATION DE VACANCES DANS 110 RESIDENCES ET CLUBS.

Des (Parenthèses de Bonheur) partout en France, à la mer, à la montagne, à la campagne, mais aussi en Espagne, en Italie, au Portugal. Goélia, l'un des principaux leaders des résidences de vacances en France est un spécialiste de la location de résidences de tourisme à la montagne, au pied des pistes, en bord de mer et à la campagne. Nous vous proposons des résidences de standing et clubs de vacances, dans les plus prestigieuses ou les plus familiales des stations de vacances (stations balnéaires, stations de ski, stations thermales, plus beaux

villages de France, stations villages...) afin de vous aider à composer des parenthèses de bonheur et de détente le temps de week-ends, de courts séjours, de semaines ou de plus grandes vacances.

Avantages

De 10% à 45% de réduction sur les vacances d'hiver ou d'été et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « Partenaire » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

L'hôtel est situé à 60 km d'Héraklion (environ 1 heure), sur la côte sud de la Crète, dans le village de pêcheurs de Tsoutsouros. Une station balnéaire bien connue avec de grandes plages et une vue imprenable sur la mer libyenne et les montagnes. Construit à côté des ruines de l'ancienne ville d'Inatos. L'Hôtel Triton 4 * est un lieu de villégiature entre nature, mer et montagne, idéal pour des vacances reposantes en couple, entre amis ou en famille. Il est situé au bout du village et à deux pas (10 mètres) de la belle plage de sable fin avec des petits galets. L'hôtel comprend 80 chambres réparties dans 5 bâtiments avec balcon ou terrasse, donnant sur la mer, le jardin, la montagne

ou la piscine. Toutes les chambres sont équipées de baignoire ou douche, Wi-Fi, TV avec chaînes internationales, climatisation, réfrigérateur et coffre-fort. L'hôtel dispose d'un restaurant avec terrasse face à la mer, d'un bar extérieur et d'une piscine.

Avantages

Réduction **10%** toute l'année + une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

- ✓ Plus de 120 destinations
- ✓ Un vaste choix de destinations proches ou lointaines avec une recherche constante du meilleur rapport qualité / prix
- ✓ Plus de 30 villes de départ
Partez de chez vous grâce à nos nombreuses possibilités de départs

Avantages

Remise jusqu'à **11%** y compris sur les promotions et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Clubs et hôtels



Présentation

5 bonnes raisons de partir avec nous :

- ✓ Une expérience selon vos envies
- ✓ Des séjours flexibles
- ✓ Des hébergements prêts-à-vivre
- ✓ Des services à la carte
- ✓ Des emplacements privilégiés

Avantages

Jusqu'à **40%** de réduction sur les prix publics, chèques-vacances acceptés et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Vacances Bleues, ce sont des lieux uniques pour des vacances de charme.

Chez Vacances Bleues, vous ne passez pas des vacances... vous les vivez. En France où à l'étranger, en bord de mer, en montagne, à la campagne, sur l'eau vous partagerez des expériences authentiques dans des hôtels, clubs ou résidences, dotés d'une âme et nichés dans des sites d'exception dont la principale vocation consiste à laisser parler votre personnalité et réveiller les liens qui vous unissent aux autres et à votre environnement.

Avantages

10% de réduction sur les établissements Vacances Bleues, **5%** de réduction sur les destinations étrangères, frais de dossiers offerts (30€), avantages cumulables avec les Early Bookings et autres promotions catalogues et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire. es promotions catalogues.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

20000 appartements, 40 hôtels, 40 chalets à la montagne, 3000 mobil-homes dans plus de 400 résidences de vacances en France, Corse, Italie, Espagne et Croatie. Acteur incontournable sur le marché de l'hébergement touristique, Odalys Vacances accueille chaque année plus de 2 millions de vacanciers dans ses locations saisonnières situées au cœur ou à proximité de destinations touristiques populaires. Nous vous proposons différents types d'hébergements adaptés à tous, allant des parcs résidentiels de plein air (mobil-homes) aux chalets et villas de standing en passant par les résidences, les résidences clubs, les résidences Prestige, les appart 'hôtels de centre-ville et les hôtels. Vous profitez d'une grande souplesse dans le choix de vos dates de départ et d'arrivée : réservez en ligne votre location de vacances pour deux nuits ou un séjour de plusieurs semaines. Location vacances à la mer, à la montagne, à la campagne... ou encore au ski. Odalys Vacances : Des moments ensemble qu'on n'oublie pas.

Avantages

Offre partenaire de **-10%*** sur votre séjour cumulable avec une sélection de promotions sur internet jusqu'à **-28%**** avec les promotions des brochures. Puis, une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

**-10% sur l'hébergement (résidences, hôtels et chalets) et restauration, dans la limite du stock alloué à cette offre.*

***jusqu'à -28% uniquement sur l'hébergement sur un stok dédié, en cumulant les 10% avec l'offre 2 semaines consécutives à la mer selon dates et destinations.*

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Clubs et hôtels



Présentation

Faites le plein d'énergie marine à Granville en Normandie, dans la baie du Mont Saint Michel au Prévithal Thalasso Spa marin Resort, authentique source de bien-être.

Plusieurs possibilités de séjours :

Avec hébergement

- ✓ Séjour Évasion
- ✓ Séjour Escapade
- ✓ Séjour Cocoon
- ✓ Échappée Mont Saint Michel
- ✓ Séjour Parenthèse Bien être
- ✓ Séjour détente évasion

Sans hébergement

- ✓ Séjour Évasion

- ✓ Séjour Escapade
- ✓ Séjour Cocoon
- ✓ Échappée Mont Saint Michel
- ✓ Séjour Parenthèse Bien être
- ✓ Séjour détente évasion

Avantages

Jusqu'à **44%** de remise. Prix à partir de 28€ par personne, 12 formules au choix. Validité 1 an à date d'achat, Un tarif unique toute l'année.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Choisissez Vacances Passion en toute sérénité ! Un large choix de destinations et de séjours : 40 villages de vacances en France, 55 campings et plus de 90 résidences... En bord de mer, à la montagne ou à la campagne.

Des séjours pour tous les budgets : des facilités de paiement et des aides aux vacances. Des offres et promos toute l'année.

Avantages

Réduction **10%** toute l'année + une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

Colonie de vacances et séjours linguistiques



Présentation

Une expérience sérieuse et professionnelle reconnue. Sa dynamique associative et son organisation en fédérations départementales en font un réseau de proximité inégalé. Avec une organisation exigeante et reposant sur des équipes formées et soudées ; avec une offre de séjours sans cesse renouvelée pour répondre au mieux aux aspirations des jeunes, à leurs projets d'avenir, à leur sensibilité individuelle et à leur envie d'aller vers l'autre, la Ligue de l'enseignement vous présente ses séjours linguistiques.

Découvrez des formules de cours qui permettront à chacun de trouver le séjour à sa mesure, lui faisant enregistrer des progrès importants et acquérir la confiance en soi.

Plus encore qu'une indispensable acquisition de compétences en situations concrètes, un séjour linguistique est un moment privilégié, où l'on prend conscience que la maîtrise d'une langue est un formidable outil de découverte de l'autre et d'ouverture au monde.

Toutes nos équipes sur le terrain sont prêtes à vous accueillir, pour participer à cette grande aventure.

Avantages

Réduction de **5%** sur les séjours sportifs et une réduction supplémentaire de **5%** accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Colonie de vacances et séjours linguistiques

UCPa

Présentation

Découvrez les séjours sportifs UCPA étudiant, entre amis ou en famille. Encadrement par des pros. Le tout compris UCPA. Pension complète. Les meilleurs spots. Types: Colonie de Vacances, Ski & Snow, Voyages & Découvertes, Vacances Sportives.

Avantages

Réduction de 5% sur les séjours sportifs et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

En mode sportif, en mode fun et détente, en mode créatif et en mode découverte ! La colo c'est aussi la vie en groupe et l'occasion de se faire de nouveaux copains de milieux différents. Les enfants peuvent ainsi s'épanouir en société et développer le sens du partage, de l'empathie et de la fraternité. Des éléments essentiels pour grandir. Parce qu'à chaque âge correspondent un moment de la vie et des besoins particuliers, les enfants et adolescents sont répartis en groupes d'âge afin de mieux répondre à leurs spécificités. Ainsi, nos équipes d'encadrement adaptent leur projet pédagogique selon l'âge des participants.

Avantages

Réduction de 5% sur les séjours sportifs et une réduction supplémentaire de 5% accordée par l'ADAS après séjour par virement bancaire.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

Cours particuliers et garde d'enfants



complétude soutien scolaire

Présentation

Complétude est un organisme de soutien scolaire et ça, ça change tout ! Avec nous, c'est du sérieux, et ça dure depuis plus de 30 ans et toujours avec le même dirigeant. À commencer par la sélection de nos intervenants. Nous les rencontrons et les évaluons sur leurs compétences et motivations avant même de vous les présenter. Et puis ce n'est pas tout. Ce qui compte avant tout, ce sont les progrès de votre enfant. Alors nous prenons le temps de vous écouter, vous conseiller et suivre chacun de nos professeurs pour être certain de bien

vous accompagner. Progresser, gagner en confiance, reprendre goût à une matière... Nos équipes sont mobilisées pour vous proposer la meilleure solution pour votre enfant. Nous sommes présents dans toute l'Île-de-France et dans 20 grandes villes de Province. Venez pousser la porte de nos agences ou appelez-nous !

Avantages

Cotisation annuelle offerte.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

kinougarde garde d'enfants

Présentation

4 garanties qui changent tout :

- ✓ Sélection de votre nounou
- ✓ Ma nounou est recrutée et suivie par des pros.
- ✓ Je rencontre ma nounou avant de dire oui.
- ✓ Kinougarde est l'employeur et s'occupe de tout ! Je peux aussi bénéficier des aides CAF/MSA et crédit d'impôt.

Avantages

Réduction partenariat et frais d'inscription OFFERT.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Cours particuliers et garde d'enfants



Présentation

La réussite des 10 000 élèves que nous suivons chaque année et la satisfaction des familles sont des priorités. C'est pourquoi, depuis plus de 20 ans, Anacours propose des cours adaptés à chaque élève pour l'aider à réussir et s'engage sur la qualité de son service.

COURS PARTICULIERS

- ✓ Des cours personnalisés et adaptés aux besoins de l'élève
- ✓ Des enseignants qualifiés et pédagogues
- ✓ Du primaire au supérieur dans toutes les matières
- ✓ NOUVEAU: Une avance Immédiate du crédit d'impôt de 50% sur les dépenses (art.199 sexdécies du CGI)
- ✓ Le paiement par CESU préfinancé accepté

STAGES EN PETITS GROUPES

Pour les élèves au collège et au lycée, pour approfondir une matière pendant les vacances scolaires. Avec une émulation et dynamique de groupe. Limités à 8 élèves.

ANACOURS ONLINE

La plateforme online permet un accompagnement au quotidien : des cours et tutorat en ligne pour s'entraîner, réviser et se tester à son rythme.

Avantages

RÉDUCTIONS PARTENARIAT

Cours Particuliers : frais d'inscription offerts et jusqu'à **-3€/heure** selon le nombre d'heures commandées. Stages en petits groupe : **-10%** sur les tarifs

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Domicours spécialiste de l'accompagnement scolaire à domicile depuis plus de 20 ans, propose des solutions sur mesure, du primaire au supérieur et ce, dans toutes les matières. Notre volonté est de favoriser la réussite et l'épanouissement à travers la transmission de savoirs. Ainsi, Domicours

propose des cours particuliers à domicile et/ou en visioconférence, des ressources en ligne et des stages intensifs.

Cours particuliers et garde d'enfants



Domicours

Avantages

- ✓ Une conseillère pédagogique dédiée et à l'écoute
- ✓ Enseignant de qualité embauché en CDI
- ✓ Réduction de 50% sur les frais de dossier
- ✓ 2€ à 6€ de réduction sur les cours à domicile selon la formule choisie et le niveau scolaire
- ✓ 2€ de réduction sur les cours en visioconférence par rapport aux cours à domicile
- ✓ 10€ de réduction sur l'abonnement annuel aux ressources pédagogiques en ligne
- ✓ 10% de réduction sur les stages intensifs
- ✓ 50% de crédit d'impôt immédiat pour les cours particuliers

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

Anacours musique

Présentation

Avec Anacours Musique apprenez à jouer d'un instrument en toute liberté. Nos cours particuliers à domicile peuvent être académiques ou ludiques. Ils s'adaptent à vos objectifs et à vos envies, vous progressez à votre rythme. Oubliées les contraintes liées à l'apprentissage de la musique, la pratique d'un instrument comme le piano ou la guitare devient un loisir.

- ✓ Des professeurs de musique expérimentés et passionnés
- ✓ Tous les instruments et tous les styles musicaux
- ✓ Des cours chez vous et adaptés à votre emploi du temps

- ✓ Pour tous de 7 à 77 ans
- ✓ Un crédit d'impôt de 50% sur les dépenses (art.199 sexdécimè du CGI)
- ✓ Le paiement par CESU préfinancé accepté

Avantages

-60 € sur les frais d'inscription (soit l'inscription OFFERTE) et jusqu'à -3 € / heure selon le nombre d'heures commandées.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



NOS PARTENAIRES

Location de matériel



Présentation

Le pouvoir de skier au meilleur prix et en toute sécurité ! Dévaldez les pistes avec INTERSPORT Rent !

La montagne est un formidable terrain de jeu pour se ressourcer, se retrouver et partager la passion du sport. Que vous soyez ski, snow ou raquettes, nous vous accompagnons dans toutes vos descentes et randonnées.

INTERSPORT, votre partenaire des vacances d'hiver, s'engage pour vous proposer votre matériel au meilleur prix. Choisissez et réservez en ligne, selon votre niveau, votre âge, votre type de pratique... Gagnez du temps, de l'argent,

et garantisiez-vous la disponibilité d'un matériel de qualité à votre arrivée en station !

255 magasins de montagne dans plus de 140 stations, sur tous les massifs français et en Andorre.

Avantages

Louez en ligne avec **+6% minimum** sur les prix web, cumulable avec la remise Team INTERSPORT soit des remises pouvant aller jusqu'à -60% des prix constatés en magasin.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

Ragues AOI Multispécialiste de la pièce auto, poids-lourd, carrosserie et industrie.

Avantages

Réduction sur certaines pièces sauf fluide.

Pour en bénéficier

Sur présentation de la carte membre ADAS.



Réductions auprès d'enseignes



Présentation

Wonderbox, une entreprise française. 15 ans et 9 millions de rêves réalisés plus tard, l'aventure continue ! Les chasseurs de rêves ont pris le relais – toujours sous le regard attentif de James et Bertile - et sillonnent les routes d'ici et d'ailleurs, en quête des meilleurs partenaires et d'adresses de qualité, rigoureusement sélectionnés. L'objectif ? Vous faire vivre des expériences inoubliables et insolites, et vous offrir des moments de bonheur.

Avantages

Offre spéciale partenaire ADAS, 16% de remise sur tous les coffrets Wonderbox.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

1CE, c'est quoi ? Des remises, tarifs et conditions privilégiées chez des fournisseurs nationaux et locaux ! Pour qui ? Pour vous, vos salariés et tout votre entourage ! Et comment ça marche ? Je profite des offres privilégiées proposées par les fournisseurs référencés.

Avantages

Offre spéciale partenaire ADAS.

Pour en bénéficier

Pour en bénéficier scanner le QR code, créez votre compte et accédez aux offres.





NOS PARTENAIRES

Réductions auprès d'enseignes

monoffre**auto-ce**.fr
by CNOR

Présentation

La clé, c'est le contact ! 28 480 voitures livrées depuis 1994. Spécialiste du marché automobile toutes marques, CNOR est une centrale de vente indépendante. Les Comités d'entreprises et de la Fonction Publique s'appuient sur son expertise du marché pour apporter satisfaction aux salariés des entreprises et organismes publics.

- ✓ Un réseau de partenaires agréés (plus de 105 points de vente) implantés dans toute la France ;
- ✓ Une disponibilité permanente de milliers de véhicules récents d'usine, expertisés et sélectionnés pour les adhérents ;
- ✓ Des prix pré-négociés

Avantages

Un service gratuit de recherche de véhicules avec des prix négociés.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

easialy

Présentation

Sur easialy.fr vous allez choisir sans engagement l'abonnement magazine de votre choix en trois clics. Cerise sur le gâteau, vous bénéficierez de tarifs négociés par l'ADAS, avec des réductions allant jusqu'à -84%. Eh oui, avec easialy c'est très simple de s'abonner à un large choix de magazines et tout ça à des tarifs incroyables. Nouveau : en plus de votre magazine papier, l'édition numérique vous est offerte.

Avantages

Service gratuit et des réductions immédiates.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.



Présentation

COM1 SHOP est une société de vente en ligne de produits électroménagers, high tech, de décoration, d'extérieur, etc. Il propose environ 700 références et se situe dans une tranche moyenne et haut de gamme. Les produits sont fabriqués en Asie et importés par une société française située en Alsace. Les stocks présentés sur le site sont les stocks disponibles sur le territoire français et les délais de livraison sont de l'ordre de 3 à 5 jours au domicile de l'agent. Les produits sont garantis 2 ans et les frais de retour sont gratuits. En cas de souci, dans le cadre d'une démarche éco-responsable, l'entreprise privilégie la réparation des appareils dans ses ateliers français et procède à un échange si la réparation n'est pas possible.

Avantages

Les adhérents ADAS bénéficient d'une remise de **15%** sur leurs achats.

Pour en bénéficier

Vous connecter à votre espace membre rubrique « **Partenaire** » ou prendre l'attache de votre correspondant ADAS.

LES QUESTIONS FRÉQUENTES

1

Quelles pièces dois-je fournir lors de ma première demande à l'ADAS en format papier ou en ligne ?

- ✓ Une copie du livret de famille
- ✓ L'avis d'impôt N-2 complet, pour l'ensemble du foyer, par rapport à l'événement
- ✓ Un RIB
- ✓ La demande
- ✓ Le justificatif concernant la demande (ex : acte de naissance, acte de mariage, facture vacances...)

2

Comment dois-je faire pour accéder à mon espace membre ADAS ?

Je transmets mon email à mon correspondant, ensuite je reçois un email me permettant de personnaliser mon mot de passe et j'accède à mon espace membre.

3

Quel est le délai pour effectuer ma demande ?

Pour l'ensemble des aides, le délai de forclusion est de 3 mois pour établir la demande, à compter du premier mois suivant l'événement générateur de l'aide.



4

Suis-je obligé(e) d'effectuer ma demande auprès de ma structure ?

Non, vous pouvez aussi directement faire votre demande via votre espace membre.

5

En tant qu'agent de structure, où est adressée ma billetterie ?

Votre billetterie sera envoyée à la correspondante de votre structure qui assurera ensuite la distribution.

6

Est-il possible de passer directement au bureau de l'ADAS ?

Oui. Les bureaux de l'ADAS sont ouverts au public sur les horaires d'ouvertures précisés sur le site internet, avec ou sans rendez-vous.

7

Est-il possible de connaître le fonctionnement plus en détail de l'ADAS ?

Oui. Nous pouvons vous renseigner par téléphone ou mieux encore organiser avec votre correspondant pour l'ensemble des agents une réunion d'information des prestations et du fonctionnement de l'ADAS au sein de votre structure.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

ADAS

Informations légales - Siret : 429.957.087.00035.8899B - N°APE : 8899B - Directeur de la publication : TRANCHEPAIN Philippe
Raison sociale : Nouvelle adresse 220 Allée Robert Lemasson - Immeuble Pascal, 76230 Bois-Guillaume - Téléphone : (+33) 953.678.973
Fax : (+33) 811.385.864 - Email : contact@a-d-a-s.fr - Site internet : www.a-d-a-s.fr

Ce catalogue ne constitue pas un document contractuel. Les prestations relèvent d'un règlement d'attribution des prestations valable exclusivement sur le territoire métropolitain. Les produits et services relèvent des dispositions propres à chaque organisme partenaire. Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés. Les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communications extérieures que pour les seules nécessités de la gestion et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Un droit de rectification vous est ouvert à l'ADAS.